

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed KHIDER-Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Littérature et de Langue Française



Intitulé du module

LINGUISTIQUE

Cours destiné aux étudiants de 3^{ème} année licence

Elaboré par :

Dr. HAMMI Chafia
Maitre de conférences B

Année universitaire : 2023/2024

Présentation du module

Unité d'enseignement	Matière		Crédit	Coefficient	Volume horaire		Mode d'évaluation	
	Code	Intitulé			Cours TD	VHS 15semaines	Evaluation Continue	Examen
UE Fondamentale	UEF1.1	Linguistique	2	3	1h30	22h30	50%	50%

 Descriptif de la matière

Le séminaire « *linguistique* » est une unité d'enseignement annuelle (S5-S6) destinée aux étudiants de 3^e année de licence de langue et de littérature françaises. Elle relève de l'unité fondamentale et son coefficient est de 3. C'est un module réparti en deux sections dans lequel le premier semestre est réservé pour la sociolinguistique et le deuxième est réservé pour la psycholinguistique

1. La sociolinguistique **Contenu de la matière**

Il s'agit en général de deux démarches essentielles, voire successives :

- Une description de la structure linguistique
 - Une description de la structure sociologique, qui est une conception systématique de la communication parlante
- a-* Pour ce faire, cette unité emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers et les concepts et méthodes à la sociologie car cette dernière montre que tout individu est d'abord un objet social, et le produit d'une socialisation. Alors que le langage constitue une forme nette du comportement social au moyen de toute une liste de variétés linguistiques imbriquées les unes dans les autres.
- b-* Confronter ces deux disciplines, serait la méthode la plus fiable dans le but visé est la connaissance minutieuse de la société en question par le moyen du langage qui

permettrait à son tour cette connaissance. Logiquement la démarche d'un sociolinguiste variera selon le sujet en dépendance de sa position idéologique.

1. Objectifs

Initier l'étudiant à l'analyse du discours dans ses rapports à des contextes verbaux en ayant d'outils pluridisciplinaires, notamment, sociolinguistiques, car cette discipline récente a affaire à des phénomènes très variés et que l'apprenant doit :

- a-* Connaître les fonctions et les usages du langage dans la société ;
- b-* Maitriser la langue afin d'analyser les discours émis dans cette langue ;
- c-* Comprendre et interpréter les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, ainsi qu'avoir le savoir et la compétence de la planification et de la standardisation linguistique...
- d-* Analyser les statuts, les rôles et les places des acteurs-partenaires, leurs incidences sur le déroulement des interactions, surtout particulières par des stratégies mises en œuvre.
- e-* S'intéresser à la communication puisqu'elle est essentielle dans le développement de l'homme en interprétant les actes de parole plus ou moins prévisibles, directs ou indirects en communauté et qui fournit l'investissement réel de la sociolinguistique.

Table des matières

- Présentation du module de linguistique.....	2
Chapitre 1	
- Introduction à la sociolinguistique.....	4
Chapitre 2	
- Naissance de la sociolinguistique.....	10
Chapitre 3	
- Définition de quelques concepts clés de la sociolinguistique.....	14
Chapitre 4	
- Rapports entre sociétés et langues.....	18
Chapitre 5	
- La variation intralinguistique.....	21
-	
Chapitre 6	
- La variation inter-linguistique.....	25
Chapitre 7	
- Bilinguisme et diglossie.....	31
Chapitre 8	
- Sécurité et insécurité linguistique.....	35
Chapitre 9	
- La sociolinguistique urbaine.....	39
- Bibliographie :.....	43

Chapitre 1

Introduction à la sociolinguistique

Introduction

On peut définir la sociolinguistique, de manière très générale, comme l'étude des rapports entre langage et société, ou l'étude du fonctionnement social du langage. Toutefois, comme cette discipline s'est « *davantage constituée autour d'une communauté d'analyse que d'un objet théorique précis* »¹, il n'est pas inutile de souligner d'emblée la diversité de ses champs d'étude privilégiés.

La sociolinguistique est l'une des sciences du langage, William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline considère « *qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* »². Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure. Pour lui, ces derniers « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social* »³. Quant à Boyer H, il voit que : « *La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société* »⁴. On peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

1. *Limites et chevauchement avec la sociologie*

On peut distinguer aujourd'hui un double mouvement, l'un qui va de la sociologie vers la linguistique, l'autre qui va de la linguistique vers la sociologie, Tout sociologue qui mène une recherche qui va au-delà d'un domaine limité, qui prétend donc à une vision d'ensemble de sa discipline, fait référence à la linguistique comme savoir organisé. Cette référence peut signifier une aide, un modèle valable analogiquement ou le moyen de trouver un fondement commun à toutes les sciences humaines. « *La sociologie est le discours sur la société située et constituée en type le long d'un développement historique global des sciences humaines da ra lesquelles les œuvres (art-religion) prendraient leur sens et leur place (...)* Le recours à la linguistique est le

¹ESPERET, In: *Revue française de pédagogie*, « *Pratiques langagières et scolarisation* », 1987, p. 338.

²LABOV W., « *Sociolinguistique* », Minuit, Paris, 1976, p. 259.

³ Ibid.

⁴BOYER H. (éd.), « *Sociolinguistique, territoire et objets* », Delachaux et Niestlé, Paris, 1996, p. 56.

recours à un moyen (code-règles-trait), à la fois universel et typique de comprendre les œuvres et les types de sociétés qui vont vers notre société moderne et les utopies qui y sont possibles »⁵.

Les articles comme les revues rédigés dans ce domaine montrent que la langue n'est pas seulement un moyen ou un outil fréquent de communication entre les hommes, par lequel ils s'influencent réciproquement. En effet, elle n'est pas uniquement porteuse d'un contenu sémantique que celui-ci soit inexprimé ou manifeste, mais elle est elle-même un contenu, car elle permet d'exprimer des émotions comme celle de l'amitié ou de l'animosité. Elle indique la position sociale et les relations d'une personne à une autre. Elle détermine aussi les situations et les sujets, les buts et les aspirations d'une classe sociale ainsi que l'important et vaste domaine de l'interaction qui donne à chaque communauté linguistique son caractère particulier

La sociolinguistique essaie de décrire les caractéristiques linguistiques et fonctionnelles des variétés du répertoire verbal, quelle que soit leur nature (qui dépend de la profession, du sexe, de l'âge, de la classe et statut sociaux, de la région là où se passent ces interactions) car les dialectes initialement régionaux peuvent représenter des différences sociales et inversement. La sociolinguistique s'efforce de faire plus encore. Elle essaie de déterminer l'influence linguistique d'une variété sur l'autre et étudie aussi de quelle manière s'effectuent les changements dans le processus et l'influence réciproque des réseaux-locuteurs qui peuvent eux aussi modifier l'extension de leurs répertoires verbaux.

Bref, la sociolinguistique tâche de découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques, et s'efforce de les délimiter et de définir ce comportement vis à vis de la langue même. Elle essaie également de déterminer quelle valeur symbolique ont les variétés linguistiques pour leurs usagers. Ces variétés peuvent signifier l'intimité et l'égalité, d'autres correspondent à un niveau d'éducation ou à un caractère national en raison du savoir nécessaire à leur emploi ou à ceux qui en usent. La sociolinguistique est donc l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et fonctionnements et des caractéristiques de leurs locuteurs. En considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent perpétuellement et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique.

En guise de cela, nous pouvons dire que la sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés et très distincts :

- Les fonctions et les usages du langage dans la société ;
- La maîtrise de la langue ;

⁵CHARAUDEAU P., « *Langage et discours* », Paris, Hachette, 1993, p. 122.

- L'analyse du discours ;
- Les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s) ;
- La planification et la standardisation linguistiques.

La sociolinguistique se situe entre la linguistique et la sociologie et se donne pour l'objectif d'étudier le rapport entre la langue et la société. Elle s'intéresse à tout ce qui, dans la langue, est tributaire du social, tout ce qui dans la langue se règle socialement

Elle s'est donnée pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. Elle traite donc de trois types d'objets :

- La diversité ou variétés linguistiques ;
- La communication conçue comme échange entre deux ou plusieurs acteurs sociaux, et comme ensemble de pratiques socialisées ;
- Les problèmes qui relèvent du plurilinguisme : emprunt, code switching...

1.2 Démarche

Quant à la méthode sociolinguistique, elle se répartit en deux démarches successives:

- Une description de la structure linguistique et une description de la structure sociologique. Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers et les concepts et méthodes à la sociologie car cette dernière : montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Le langage est une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques imbriquées les unes dans les autres, un moyen d'expression de l'individu.
- Une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, le langage est le moyen qui permet cette connaissance.

2. Objet de la sociolinguistique

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés:

- Les fonctions et les usages du langage dans la société ;
- La maîtrise de la langue, l'analyse du discours ;

- Les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques.

Elle s'est donnée au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. Elle dépasse cette opposition qui fournit un cadre étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel et s'ouvre vers ce que Hymes appelle « *la compétence de communication* »⁶. Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, mais il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social. D'autres linguistes, tel que Labov qui pense que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description.

3. *La méthodologie de la sociolinguistique*

Pour mener avec succès une enquête de terrain en sociolinguistique, l'enquêteur doit :

- Disposer d'une solide culture linguistique ;
- Etre entraîné aux méthodes d'enquête
- Opérer sur un territoire restreint de la localité dont il connaît bien le parler ;
- Etre accepté par la communauté ;
- Choisir des témoins représentatifs, nés dans la localité, parlant normalement l'idiome, sans vices d'articulation, avec une souplesse d'esprit pour s'adapter aux nécessités d'enquête, n'ayant pas séjourné trop longtemps hors de chez eux.

4. *Limites et chevauchement avec la linguistique*

La linguistique s'intéresse principalement à la description de systèmes, au développement dit interne (cf. linguistique historique, comparatisme, etc.) ainsi qu'à la fameuse distinction saussurienne entre langue (produit collectif) et parole (acte individuel).

La sociolinguistique s'intéresse principalement à l'interaction entre la société et les productions linguistiques: chevauchement avec la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, des politiques linguistiques, des rapports langues/identités et des rapports sociaux à travers études

⁶ HYMES D., « *Vers la Compétence de communication* », CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris, 1984, p. 54.

des normes etc. Plus précisément une grande attention sera donnée à la variation , aux facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.).

5. Aperçu historique de la sociolinguistique générale

La sociolinguistique comme discipline constituée s'est élaborée dans les années 1960 aux USA autour d'un groupe dont la plupart des membres vont devenir célèbres dans leur champ respectif (cf. Calvet 2003): Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc.

A partir de la fin des années soixante, la sociolinguistique devient un champ important, actif qui a beaucoup apporté au renouvellement de nos catégories en particulier grâce au domaine de la linguistique de contact et qui a souligné la relativité des frontières et des catégories. Les langues qui étaient perçues comme des systèmes autonomes vont de plus en plus être perçues comme des systèmes poreux, fluides, variables, etc.

Conclusion

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Elle s'est donnée pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

Questions d'analyse

- Quelle est la définition de la sociolinguistique ?
- Quel est son objet d'étude ? et quels sont ses domaines d'étude ?
- Citez quelques caractéristiques de cette science
- Quels sont les facteurs majeurs qui ont suscité l'évolution de la sociolinguistique ?

Chapitre 2

Naissance de la sociolinguistique

Introduction

A l'inverse des linguistes, les sociologues préfèrent rattacher l'évolution de la sociolinguistique à des nécessités sociales qu'à des impératifs épistémologiques. Ainsi, l'apparition de cette nouvelle branche de la linguistique dans les pays anglo-saxons et en France, à des périodes-différentes, est une réponse aux interrogations des linguistes, liée au contexte politique et social. Aux Etats Unis, son apparition est liée à la redécouverte de la pauvreté frappant surtout les minorités.

1. Le contexte historique

On redécouvre que le langage joue un rôle important dans la différenciation sociale, comme en témoignent les problèmes scolaires des enfants des milieux défavorisés. Le gouvernement fédéral lance une politique sociale visant à l'intégration scolaire des minorités linguistiques. Un grand nombre de chercheurs dont Labov, Hymes et Fishmanse sont fixé comme un de leurs objectifs d'aider à résoudre ces problèmes, chacun a sa guise

2. Le contexte épistémologique

Depuis quelques années, le développement des contacts entre des disciplines voisines et différentes en sciences humaines, a abouti à de combinaisons nouvelles. Les frontières nettement définies entre ces disciplines s'estompent peu à peu, l'interdisciplinarité prend le dessus, on assiste à une jonction entre ces disciplines. La linguistique n'échappe pas à ce contexte épistémologique. En effet, partant du constat que la langue ne peut être étudiée comme une structure isolée, que pour atteindre la signification de l'acte de communication dans sa totalité, on a besoin de données relatives à l'individu et à la société. La science du langage s'est donc adjoint d'autres disciplines qui prennent en compte les multiples facteurs déterminants du langage et qui agissent soit sur l'individu dans la communication (la psycholinguistique) soit sur la communication dans la société (la sociolinguistique).

3. Crise de la linguistique structurale

Elle présente des étapes qui se manifeste par des écoles: Le structuralisme, le distributionnalisme, le fonctionnalisme. Elle s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue en l'étudiant indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique et elle a mis en place un ensemble de concepts méthodologiques et descriptifs. Cet ensemble de, concepts, cette, méthodologie rigoureuse a permis le développement d'une linguistique descriptive structurale synchronique centrée sur la phonologie, la syntaxe, la fonction des éléments et leur distribution. La grammaire générative reprend de façon systématique le projet d'une grammaire universelle, elle réhabilite le sujet parlant mais idéal et tout en reprenant les concepts établis par les structuralistes, n'élucident pas pour autant le rapport entre langue et société.

4. Les concepts saussuriens et leur remise en cause

- La langue ;
- Le signe linguistique ;
- La communication.

Ouvrir le débat fondamental sur la nature sociale du langage signifie une remise en cause d'un certain nombre de concepts relatifs à la linguistique structurale et à la grammaire générative qui d'une certaine manière, elles ont répondu à leur manière à la question fondamentale du rapport entre langage et société, la place qu'y occupe cette problématique, sa pertinence, les réponses qui y sont apportées.

En effet, on connaît le rôle premier qu'a joué, en Europe tout au moins, Le cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure, publié à titre posthume et pour la première fois en 1916. Depuis, la recherche en linguistique, comme dans les autres sciences de l'homme et de la société, s'est diversifiée, d'un point de vue géographique autant que théorique, voire atomisée. Il convient de souligner cependant que les deux dernières décennies ont vu progressivement émerger un ensemble d'hypothèses et de pratiques qu'on range volontiers sous l'étiquette de linguistique de la parole ou sociolinguistique, et qui s'opposent, d'un point de vue épistémologique à la linguistique de la langue comme système, afin de reprendre la distinction Saussurienne entre langue (savoir collectif, social, organisé en système virtuel) face à parole (ensemble des productions individuelles des réalisations linguistiques, concrètes, voire actuelles).

La sociolinguistique est bien donc une linguistique de la parole, c'est-à-dire une linguistique qui, sans négliger les acquis de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers, situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien, du privé et du politique, de l'action et de l'interaction, pour étudier aussi bien les variations dans l'usage des mots que les

rituels de conversation, les situations de communication que les institutions de la langue, les pratiques singulières de langage que les phénomènes collectifs liés au plurilinguisme.

4.1. *La langue chez Saussure*

Cependant si un acte de communication est déjà social (deux participants), cette socialisation est bien pauvre face à la réalité de l'interaction linguistique réelle, De toute manière l'acte sera encore simplifié, Saussure ne s'intéresse qu'à l'auditeur. Pour expliquer ce phénomène individuel, Saussure passe à un autre niveau. «*La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement(...). Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu par son pouvoir coercitif: elle est le produit que l'individu enregistre passivement(...) et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier*». ⁷

La langue a donc une double caractéristique qu'on peut énumérer comme suit :

- Une existence extérieure à l'individu, au niveau de la psychologie collective dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse ;
- Une intériorisation pour chaque individu: « *quelque chose qui est dans chacun d'eux tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires* » ⁸.

La langue n'est pas seulement une représentation collective, elle est une véritable institution sociale, système de signes exprimant des idées. Elle est comparable de ce point de vue aux autres systèmes de signes et relève de la sémiologie : « *science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale, et formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale* » ⁹. Tel est le point extrême de la réduction de la linguistique à la sociologie atteint par Saussure.

Or, la sociolinguistique considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue comme système de signes ou la compétence entant que système de règles. L'opposition langue/parole ou compétence/performance implique que dans le champ d'investigation du linguiste, seule la langue (ou la compétence) constitue un système fermé. Il faut donc dépasser cette opposition, car elle fournit un cadre trop étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel. Pour ce faire, certains linguistes constatant le caractère systématique de certains faits linguistiques situés en dehors de la compétence telle que la définit Chomsky, essayent

⁷Ibid., pp. 30-31.

⁸SAUSSURE F., op, cit., p. 38.

⁹Ibidem., p. 33.

d'élargir cette notion de compétence pour qu'elle recouvre des faits que ce dernier attribue à la performance

4.2 Le signe linguistique

Les théories linguistiques définissent toutes un objet réduit par rapport à l'usage qui est fait d'une langue. Elles rejettent hors du champ que d'aucun considère comme primordiaux à savoir les aspects para-verbaux et non verbaux qui accompagnent la parole, la variation des usages en fonction des facteurs individuels socio-situationnels. La linguistique moderne va prendre en charge ces facteurs externes car l'analyse et la description des situations linguistiques diverses ont montré qu'un grand nombre de ces facteurs externes pouvaient intervenir dans la communication dans une langue donnée

Conclusion

On peut donc conclure que la sociolinguistique est née à partir de l'existence de deux facteurs concomitants :

- Un état de connaissances : mise en question des grammaires formelles, réintégration des données sémantiques, appel à l'interaction sociale comme donnée de la communication ;
- Un état de fait : existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés.

Questions d'analyse

- Quelle est la science qui s'est développée pour donner naissance à la sociolinguistique ?
- Quel est le contexte sociopolitique de l'émergence de la sociolinguistique ?
- Quel est le contexte épistémologique qui a provoqué le passage de la linguistique de la langue à la linguistique de parole ?
- Quels sont les concepts de la linguistique qui sont remis en cause par les sociolinguistes ?

Chapitre 3

Définition de quelques concepts clés de la sociolinguistique

Introduction

La réflexion sur le langage, et particulièrement celui des mots, doit forcément s'intéresser à sa raison d'être. Pourquoi avons-nous été dotés de cette capacité à créer et émettre des signes qui expriment nos pensées et les rendent partageables ? La réponse semble contenue dans la question. Le langage servirait avant tout à la communication de nos idées. Or, cette finalité paraît secondaire, car le langage a d'abord pour fonction de modifier l'état d'esprit de celui qui écoute ou qui lit.

1. Le langage vs la communication

En effet, la communication entre les hommes par la parole, donne lieu à deux formes d'expérience :

- L'expérience de la diversité des langues, lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes communiquent entre eux grâce à de nombreux parlers ;
- L'expérience de diversité à l'intérieur de ce qu'on considère comme une même langue par exemple en Algérie l'arabe dialectal est différent selon les régions

Ainsi, la sociolinguistique peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'oeuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, sociolectes, et d'autres variétés en usage dans tel groupe ; dans tel réseau de sociabilité. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il interroge les divers types de discours, oraux et écrits, pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire, la manifestation des voix, celle des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions

linguistiques en question. Enfin la communication elle-même peut retenir toute son attention au travers des actes de parole, directs ou indirects, de leur interprétation, des rituels socio-langagiers sur lesquels s'appuie la parole en communauté.

2. Définitions des concepts-clés de la sociolinguistique

2.1. Norme

La norme est ce qui est normal, régulier et qui s'oppose à l'irrégulier et à l'anormal. C'est un usage, valorisé par rapport aux autres, codifié. La norme représente la variété linguistique qui n'est pas valorisée pour les raisons linguistiques, mais plutôt parce qu'elle est utilisée par des groupes sociaux dominants.

2.2. Langue

La langue est un système de signes conventionnels (vocaux ou graphiques) et de règles qui sert d'un instrument de communication à un groupe d'individus. Apprendre une langue signifie non seulement apprendre les règles du système linguistique formel, mais aussi apprendre les règles d'emploi de la langue.

2.3. Le dialecte

C'est un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue; c'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé. Le dialecte est une forme régionale d'une langue considérée comme un système linguistique en soi.

2.4. Le patois

On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certain signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement-sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale)¹⁰.

Le terme de patois est utilisé pour désigner les langues minoritaires en Belgique, en France, en Italie et en Suisse, dans certains contextes et parfois avec une connotation dépréciative.

¹⁰GREGOIRE ., « *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* », séance du 16 prairial de l'an deuxième (4 juin 1794).

2.5. *Les sabirs*

Un sabir désigne une langue née du contact entre des locuteurs parlant des langues maternelles différentes placés devant la nécessité de communiquer. Le sabir est par définition une langue véhiculaire et non maternelle, produit du mélange de plusieurs langues maternelles, considéré comme plus pauvre qu'un pidgin. Les sabirs ont ainsi un lexique sommaire, limité aux besoins immédiats des locuteurs, et une syntaxe simplifiée par rapport aux langues d'emprunt.

Historiquement, le terme *sabir* désigne la langue utilisée dans les milieux du commerce pour communiquer en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, mélange de plusieurs langues méditerranéennes. Ce langage des ports de la Méditerranée résulte d'un mélange de français, d'espagnol, de grec, d'italien et d'arabe¹¹.

2.6. *Les langues créoles*

Dans les pays où l'on pratique des langues créoles, elles sont surtout utilisées à l'oral, et fonctionnent en alternance, parfois même selon une distribution à peu près complémentaire (cf. diglossie) avec des variétés contemporaines des langues européennes qui se sont maintenues, voire qui ont été survalorisées aux dépens des créoles, langues quotidiennes, langues des relations personnelles, langues de l'affectivité, alors que les langues européennes en usage sont plus souvent langues de l'administration, langues de l'école, langues de la littérature écrite.

Ces langues créoles historiques, à base française, portugaise, anglaise, néerlandaise, etc. selon l'origine des colons dont la langue, en situation dominante, a largement marqué les créoles naissants, posent de nombreuses questions à la linguistique générale et aux linguistes qui s'intéressent à de multiples langues.

2.7. *Pidgin*

Le terme de pidgin (/pid.ʒin/; nom masculin) désigne différentes langues véhiculaires simplifiées créées sur le vocabulaire et certaines structures d'une langue de base, en général européenne. D'abord utilisé pour désigner celui-ci, il s'est ensuite généralisé à toutes les langues de contact aux caractéristiques comparables. Ces pseudo-sabirs ou pidgins, qui pour des raisons diverses d'ordre historique ou socioculturel, sont devenus des langues maternelles de toute une communauté. On n'a pas de sabir, de pseudo-sabir ou de pidgin pour

¹¹VENDRYES Joseph., « *Le langage Introduction linguistique à l'histoire* », Éditions Albin Michel, 1968, p. 323.

langue maternelle. Les pseudos sabbars à base de français, d'anglais, de portugais, de néerlandais ou d'espagnol ont été employés par des noirs de communautés diverses qui ressemblaient aux négriers (navires qui servaient à la traite des noirs) et à qui se posait le problème d'intercompréhension.

2.8. La variété

Selon Fishman, la sociolinguistique recourt au terme de variété au lieu de langue sans en donner une définition concise. Le mot langue possède une signification supérieure et surtout parce que ce mot comporte de nombreux jugements de valeur, il manifeste une opinion il suscite une émotion (langue maternelle) et révèle une prise de position, il a un aspect officiel et un statut politique. Alors que la, variation est plus ou moins neutre. Cependant quand, comment et par qui, une variété est-elle considérée comme une autre langue. Exemple, le berbère qui devient langue nationale¹².

Le terme de variété contrairement au dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière mais désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés. On a des variétés régionales, sociale religieuse spécialisée ou professionnelle.

Conclusion

Pour cette divergence langagière, il ne s'agit pas de comparer différents parlers des groupes sociaux quant au maniement d'un langage de référence (identifié à la langue académique) ; il s'agit de montrer que ces groupes se caractérisent par des langages spécifiques, ou plus exactement par des modes spécifiques d'usage du langage, chacun d'eux possédant ses règles de fonctionnement. Or, les différences langagières observables entre groupes sociaux ne sont pas imputées à des différences intellectuelles ; si certaines formes linguistiques (certains usages), ou certains contenus, sont valorisés, c'est pour des raisons qui tiennent à l'hégémonie linguistique d'une classe sociale particulière, et non pour leur valeur cognitive intrinsèque.

Questions d'analyse

- Quel est le trait distinctif entre la langue et le dialecte ?
- Distinguez entre les variétés linguistiques suivantes en tentant de donner des exemples tirés entre autre du contexte de la communauté linguistique algérienne :

Le dialecte

¹²FISHMAN J.A., « *Sociolinguistique* », Paris, Nathan, 1971, p. 122.

Le sabir
Le patois
Le pidgin
Le créole

Chapitre 4

Relations entre sociétés et langues

Introduction

La communauté linguistique est formée d'un ensemble de locuteurs (ou de groupes de locuteurs) qui, partageant la même aire géographique, créent les mêmes normes langagières et y adhèrent. Celles-ci sont dominées par une norme prescriptive, laquelle ne peut toutefois rassembler et unifier tous les membres de la communauté, certains groupes ne parvenant pas à l'employer correctement et d'autres ayant tendance à valoriser leur propre norme d'usage¹³. Même si la communauté linguistique partage les mêmes normes linguistiques, elle ne partage pas forcément les mêmes formes linguistiques.

1. Communauté linguistique

Une communauté linguistique n'est pas homogène, car elle se compose de groupes humains hétérogènes et ayant des comportements socioculturels différents, variant géographiquement, ce qui provoque des différences dans le vocabulaire et dans la prononciation. Une communauté linguistique peut être donc divisée en d'autres sous-communautés.

1.1. Les caractéristiques définitoires de la communauté linguistique

Deux caractéristiques définitoires principales de la communauté linguistique qui sont donc :

1.1.1. L'intensité de la communication

¹³ D'après TOUSIGNANT, C., « *La variation sociolinguistique : Modèle québécois et méthodes d'analyse* ». Québec : Presses de l'Université du Québec, 1987. Disponible en ligne: <http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hl=sk>

L'intensité en communication a souvent été associée à la quantité de messages diffusés, à la densité d'un plan média, à la multiplication de la présence et des points de contact. Et si, l'intensité devenait plus qu'un simple push quantitatif, mais un véritable levier d'engagement émotionnel. Alors que les membres de la communauté linguistique se parlent plus les uns aux autres qu'ils ne le font avec les étrangers (dans ce sens, la communauté linguistique correspond aux habitants d'un même territoire, à une nation).

1.1.2. *Les normes partagées*

Un ensemble commun de jugements évaluatifs vis-à-vis de la langue et des façons dont il faut l'utiliser. P

le sociolinguiste, la notion de *communauté linguistique* est un point d'ancrage essentiel pour l'observation et l'analyse des phénomènes linguistiques et sociaux car c'est au sein de cet espace de pratiques/usages et de représentations partagées, socialement structuré, qu'il est en mesure d'analyser le rapport entre langues et sociétés. Comme le souligne Martinet : « *la notion de communauté linguistique est non seulement utile, mais inévitable dans notre discipline dès qu'une langue est conçue comme un instrument de communication s'adaptant aux besoins du groupe qui l'utilise : "communication" implique "communauté" »*¹⁴.

1.2. *Les critères de délimitation des communautés linguistiques*

Ces critères de délimitation des communautés linguistiques ne sont en fait pas clairs, et ce pour les questionnements suivants ;

- Est-ce que c'est le critère linguistique (tous ceux qui parlent la même "*langue*"), ou les critères sociaux (même groupe social, même mode de vie, pourquoi pas alors même âge même habitat, etc ?) qui permettraient de délimiter une communauté qui serait supposée parler la même langue?
- On sait malgré tout l'influence du "*groupe*" sur la variété linguistique qui est pratiquée. Ce qui laisse supposer que les facteurs sociaux sont sans doute dominants mais où tracer des frontières, comment délimiter un "*groupe*" ou une société ?
- Dans un groupe humain, même de petite dimension coexistent des variétés linguistiques, plus ou moins divergentes (on parle de variation diaphasique), qui d'ailleurs sont aussi représentées au-dehors du groupe. Si l'on fait intervenir

¹⁴MARTINET A., « *Langue et fonction* », Paris, Gauthier/Denoël. 1969, p. 30.

les attitudes par rapport à la langue, elles sont difficiles à saisir, à mettre à jour selon des procédures rigoureuses. Labov propose en ce sens de décrire la communauté, linguistique comme « *un groupe de locuteurs qui ont en commun un' ensemble d'attitudes sociales envers la langue* »¹⁵. La base d'enquêtes à entreprendre pour établir ces "attitudes" est toujours de la plus grande complexité.

Conclusion

Nous pourrions donc dire qu'un individu appartiendrait en substance à plusieurs communautés. Cette idée nous amène à considérer la distinction entre l'appartenance et la participation à une communauté linguistique, évoquée par Hymes : « *Tous les locuteurs d'une langue font partie du vaste ensemble des locuteurs de cette langue mais la variété de la langue utilisée dans un certain contexte ou dans la région où ils habitent délimiterait plus précisément la communauté dont ils sont membres* »¹⁶. Comme on peut dire aussi qu'une communauté linguistique existe dès l'instant où tous 'les membres ont au moins en commun une seule variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct. Une communauté linguistique peut se réduire à un groupe de personnes qui décident de, vivre ensemble comme par exemple les touaregs.

Questions d'analyse

- Quels sont les traits distinctifs qui délimitent le sens de la communauté linguistique ?
- Quelles sont les deux réflexions conceptuelles distinctives de la communauté linguistique vues par Labov et Fishman ?
- Donnez quelques variétés linguistiques qui appartiennent aux communautés différentes prises du contexte algérien

¹⁵LABOV W., op. cit., p. 338.

¹⁶HYMES D., "Studying the interaction of language and social life", in "Foundations in sociolinguistics", London, 1974, p. 50.

Chapitre 5

La variation intralinguistique

Introduction

La question de la variation est une question fondamentale pour la sociolinguistique car il s'agit véritablement de tirer les conséquences du constat fait par tout linguiste, même débutant : on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception.

1. *La variation dans les usages de la langue (ou intralinguistique)*

Il y a variation intralinguistique là où les locuteurs utilisent deux ou plusieurs variantes d'un même système, donc d'une même langue. A l'intérieur d'une même langue, il y a une variation constante. Celle-ci peut être géographique ou sociale, mais la plupart du temps, ces facteurs interfèrent ; l'usage d'un patois par exemple, est un phénomène géographique mais qui marque aussi une hiérarchie sociale. La variation peut prendre la forme de patois, de dialectes, de langues de minorité. L'urbanisation massive et le développement des communications ont bouleversé la dialectologie traditionnelle, qui était tournée vers le monde rural. Aujourd'hui, c'est le monde urbain qui offre les terrains d'enquête les plus riches. C'est pourquoi, la sociolinguistique se propose de réintégrer l'homme dans la langue : le locuteur, son milieu, celui auquel il s'adresse, la communauté linguistique, même si toutes ces données sont extrêmement complexes.

Dans les années 60, aux Etats-Unis, Labov W., sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social :

« Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique »¹⁷. Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. Pour Labov, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent et sans étude de l'environnement social.

De ce fait, il tente de corrélérer les manières de parler avec des variables sociales, qui peuvent être beaucoup plus fines (et qui sont déterminées précisément par l'analyse), que les grandes catégories sociales traditionnelles (profession, sexe, âge, lieu de résidence, etc.), qui comportent une forte hétérogénéité, et qui sont généralement considérées comme aléatoires, va chercher à établir une systématité. En quelque sorte, s'attachant au concept de "*variation libre*", Labov essaye d'établir les règles de cette variation afin de montrer les conditionnements ou circonstances de leur production, où chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, selon un schéma que l'on pourrait représenter ainsi :

- Ensemble des variables sociales ;
- Ensemble des variables linguistiques.

1.1. *Types de variation linguistique*

Avec William Labov, le père de l'approche variationniste en sociolinguistique, on distingue quatre types de variation :

1.1.1. *Variation diachronique (ou historique)*

C'est une variation dans le temps. Si un fonds stable demeure depuis les débuts du lexique français contemporain n'est pas identique à celui des périodes précédentes : certains mots anciens ne sont plus utilisés ni compris (ex. malandrin) ; des mots nouveaux, ou néologisme apparaissent (ex. *zapper*, *tchatcher*, *siester*, etc.)¹⁸. Comme le signale M. L. Moreau : « *La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents.* »¹⁹.

1.1.2. *Variation diatopique (ou géographique)*

C'est une variation dans l'espace. Les régions de France et les pays de francophonie présentent des mots qui leur sont propres : ainsi *magasiner* est un québécoisme ou canadisme

¹⁷LABOV W., op. cit., p. 258.

¹⁸ LEHMANN A & MARTIN BERTHET F., « *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie* », éditions NATHAN/HER, 2000, p. 4.

¹⁹MOREAU M. L., op. cit., p. 284.

qui signifie « aller faire des achats dans les magasins »²⁰. Dans le même sens M. L. Moreau ajoute : « *La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de **régiolectes**, de **topolectes** ou de **géolectes** ».*²¹

1.1.3. *Variation diastratique (ou sociale)*

Elle est liée aux registres, qui découpent dans le lexique des « *strates* » horizontales ; familier, littéraire, argotique, etc. La détermination des registres est difficile, et se fonde sur des critères hétérogènes, comme le montrent les marques lexicographiques courantes : situation de communication (*familier*), type de texte (*littéraire*), groupes sociaux (*populaire*), attitude de l'énonciateur (*péjoratif*), jugement moral ou esthétique (*vulgaire*), etc.²². A ce propos M. L. Moreau affirme que : « *La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de **sociolectes** »*²³. On parle de variation sociolectale lorsque c'est l'origine sociale (l'appartenance à tel ou tel milieu socioculturel) qui est en cause. On parlera par exemple du « parler populaire » ou du parler pédant « *petit-bourgeois* ».

1.1.4. *Variation diaphasique (ou stylistique)*

« *On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des **registres** ou des **styles** différents*»²⁴. A ce propos, on peut citer deux critères principaux qui peuvent être à l'origine de cette variation :

1.1.4.1. *L'âge*

L'appartenance à une certaine génération d'usagers de la langue est également un facteur de diversification. Il y a en quelque sorte coexistence de plusieurs synchronies. Par exemple : le « français des jeunes » ou le « parler jeune » (accentué dans le « parler jeune des cités »).

1.1.4.2. *Le sexe*

²⁰LEHMANN A & MARTIN BERTHET F., op. cit., p. 4.

²¹MOREAU M. L., op. cit., p. 284.

²²LEHMANN A & MARTIN BERTHET F., op. cit., p. 4.

²³MOREAU M. L., op. cit., p. 284.

²⁴MOREAU M. L., op. cit., p. 284.

Plusieurs auteurs ont noté l'**asymétrie** homme/femme face à la langue. Labov, par exemple a observé que " *les femmes, sont plus sensibles que les hommes aux modèles de prestige, elles utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives, en discours surveillé* ". En réalité, Labov constate une sorte de paradoxe : " *les femmes emploient les formes les plus neuves dans leur discours familier, mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé* ".

1.1.5. *Variation diamésique*

Françoise Gadet, propose d'ajouter la variation "*diamésique*" qu'elle définit ainsi:

« Une autre distinction relevant également de l'usage intervient entre oral et écrit. Elle est particulièrement forte dans une langue de culture très standardisée comme la française. Ici, c'est la distinction de canal de transmission de la parole qui constitue le point d'ancrage de la différence : aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle. La distinction n'est pas purement matérielle, elle touche aussi la conception même des discours. Il faudra donc distinguer entre ce qui est un effet général de l'oralité, et ce qui relève de la variation »²⁵.

Cette recherche de William Labov (La stratification sociale de l'anglais dans la ville de New York), a été menée sur la relation entre variation linguistique et stratification sociale dans une grande ville américaine et en particulier sur l'anglais de noirs. Une pré-enquête menée dans trois grands magasins différents quant à la qualité et au prix des produits vendus et par conséquent à la catégorie sociale de leur clients, a permis de montrer que les employés de ces magasins, qui pourtant appartenaient tous à la même classe sociale, réalisaient les variantes phonétiques conformément à la façon de parler des clients à qui ils avaient affaire, en fonction du magasin (du quartier où il se trouvait), voire du rayon dans le magasin (de la nature des produits proposés)

Conclusion

La langue est un système qui manifeste un ensemble de variations dans ses usages, et dont l'approche sociolinguistique permet de décrire la structuration en relation avec les représentations partagées (normes, valeurs, attitudes) par la communauté linguistique. Le sociolinguiste à son tour observe et analyse les variations de la langue, ses divers usages au sein de la communauté linguistique en fonction de variables sociales, sans perdre de vue que ces variations, ces usages sont plus ou moins clairement perçus, étiquetés, évalués par les membres de cette communauté.

Questions d'analyse

²⁵GADET, 2004, op., cit., p. 98.

- Quelle est la sociolinguistique variationniste ?
- Quelle démarcation existe-il entre la réflexion variationniste de Labov et celle de Fishman ?
- Distinguez entre les concepts fondamentaux de la linguistique variationniste :
 - Variation et variété
 - Norme et variété
- Quels sont les différents types de la variation cités par la linguistique variationniste ?

Chapitre 6

La variation inter-linguistique

Introduction

Le bilinguisme est un concept qui a reçu des définitions très différentes au cours de l'histoire. A la fois terme technique scientifique et notion linguistique utilisée par des non-spécialistes, il est défini à l'aide de critères divers qui sont souvent non explicités. Après un bref survol des acceptions que le terme 'bilinguisme' prend dans la littérature spécialisée, nous nous proposons de dresser un catalogue raisonné des critères dont les informateurs de notre recherche se sont servis pour définir le bilinguisme (ou, plutôt, les bilinguismes: le leur, celui d'un «parfait bilingue», celui de l'école, etc.). Il apparaît dans nos données que le bilinguisme n'est pas, pour nos informateurs, une entité stable et bien définie, mais qu'il recouvre tout un domaine conceptuel allant d'une acception pragmatique minimale à une définition maximale – et souvent idéale.

1. Bilinguisme et plurilinguisme

Très longtemps, il y a eu des débats pour savoir s'il fallait parler de bilinguisme ou de plurilinguisme. Il y a de nombreuses définitions, nous retenons celle de:

- Georges Mounin« *Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues* », « *également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue.* ».
- Bloomfield : « *La possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* ».

- Mackey : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* ».

Le bilinguisme à travers ces trois définitions peut être considéré soit comme le fait d'une communauté soit comme le fait d'un individu. Le bilinguisme est la capacité d'un individu d'alterner entre deux langues selon ses besoins. Par extension à un territoire, le bilinguisme est la coexistence de deux langues officielles dans un même état. Le bilinguisme constitue la forme la plus simple du multilinguisme²⁶

2. *Les différentes approches*

2.1. *L'approche normative*

Elle prend en considération le degré de maîtrise de la langue: deux positions s'affrontent, l'une dit que tout le monde est bilingue, l'autre que personne est bilingue.

2.1.1. *Tout-le monde est bilingue*

Les défenseurs de cette thèse pensent que dans tout acte de communication les locuteurs s'adaptent à une situation donnée. Or une langue varie selon les situations de communication, les locuteurs d'une langue disposent d'une variété d'usages, maîtriser une langue c'est savoir utiliser cette variété, c'est—à-dire savoir adapter son discours à chacune de ses situations linguistiques.

Mahmoudian écrit: «*On maîtrise mieux une langue dans la mesure où on manie un nombre plus élevé d'unités linguistiques et que l'on comprend mieux le sens qui rattache ces unités aux circonstances* ». Quant à Martinet, il développe la même idée lorsqu'il dit que la maîtrise d'une langue est constituée par une hiérarchie d'usages possibles qui sont les usagers quotidiens, les usagers solennels, politiques, artistiques, etc.

2.1.2. *Personne n'est bilingue*

Certains linguistes disent que le bilinguisme n'existe pas, dans la mesure où personne n'est capable de maîtriser à la perfection deux langues, c'est à dire sans aucune interférence. Si on prend en considération ces paramètres, il n'y a pas de bilinguisme. André Martinet explique que ce critère de la perfection n'a guère de sens car même un locuteur unilingue ne possède pas à la perfection sa langue et qu'il n'en utilise pas toutes les possibilités lexicales ou syntaxiques. Ce critère de la perfection est rejeté car il ne permet nullement de définir le bilinguisme ou le monolinguisme.

²⁶Le mot multilinguisme (ainsi que plurilinguisme) décrit le fait qu'une communauté (ou personne) soit multilingue (ou plurilingue), c'est-à-dire qu'elle soit capable de s'exprimer dans plusieurs langues.

2.2. L'approche psychologique

2.2.1. Le bilinguisme infantile ou précoce

On parle de bilinguisme infantile quand il s'agit d'un enfant qui dès sa naissance est simultanément confronté à deux systèmes linguistiques différents par exemple lorsque la mère et le père parlent à l'enfant chacun leur langue ou lorsqu'une 3^e personne parle une autre langue que celle que parlent les parents. En fait cette situation est plus rare que la situation de bilinguisme précoce où l'on a des enfants monolingues dans les premières années de leur enfance qui apprennent ensuite une seconde langue soit par imprégnation du milieu familial et social soit à l'école. Les études à orientation psychologiques se proposent toujours différents objectifs, certaines études se proposent d'examiner le comportement de l'enfant qui est aussi très tôt mis en contact avec deux ou plusieurs langues en général, ces études essaient de déterminer la conscience qu'a l'enfant de parler ou de ne pas parler plusieurs langues, on a deux types de constatations qui apparemment sont contradictoires.

- a- Il semble selon certaines expériences que les enfants acquièrent les différentes langues sans s'en apercevoir. On cite les propos d'un linguiste allemand bilingue qui dès son plus jeune âge à la question : « Savez-vous depuis le début que vous parliez deux langues ? », Il répondit : « Je suppose que non, je parlais spontanément la langue de mon interlocuteur sans savoir ce que je faisais et cela depuis le début comme j'ai pu le déduire du témoignage de mes parents » ;
- b- En face de ce premier type de recherche, on a une autre type de recherche qui montre que les enfants distinguent assez tôt entre trois et quatre ans les différents systèmes qu'il parle et précisément cette capacité de parler, et la situation dans laquelle ils se trouvent, très vite ils perçoivent ce qu'on attend d'eux dans la situation scolaire et dans la situation familiale ou amicale.

2.2.2. Le bilinguisme favorable ou défavorable

La question souvent posée est celle de savoir si le bilinguisme est favorable ou défavorable, s'il est nuisible ou non. Cette question est posée à deux niveaux: d'abord à propos des enfants, on se demande bien souvent si le bilinguisme est préjudiciable ou non au développement de l'enfant, c'est à dire à son équilibre psychologique, affectif, d'autre part, si c'est préjudiciable à l'acquisition de sa langue maternelle et de sa langue. Ces présupposés sont démentis par de nombreuses expériences faites sur des enfants bilingues.

2.3. *L'approche sociale*

On peut parler du bilinguisme social lorsqu'on prend en considération l'expansion du bilinguisme au niveau de toute une communauté. Cette approche sociale traite d'un certains nombres-de questions :

- Le statut des langues en contact ;
- La distribution de ces langues c'est-à-dire comment les langues se distribuent-elles parmi les locuteurs, comment sont-elles pratiquées par les locuteurs, d'où l'étude d'un certain nombre d'éléments à prendre en charge, la situation de communication, l'appartenance sexuelle, sociale, on s'attache aussi au phénomène de prestige, de valorisation et de dévalorisation, phénomène de mémorisation. C'est-à-dire l'attitude du locuteur à l'égard de ceux qui parlent ;
- Les problèmes de planification linguistique. Elle prend aussi en charge le retentissement de tous les éléments au niveau de la dynamique des langues c'est à dire la capacité d'évolution, de stagnation, de vie ou de mort des langues, quels sont les symptômes qui permettent de reconnaître ces phénomènes.

L'importance de ces phénomènes sociaux se manifeste dans l'exemple que nous empruntons à Juliette Garmadi; concernant le cas du Vaupés; région qui se situe au centre de l'Amazonie avec une frontière commune à la Colombie et au Brésil²⁷.

3. *Le bilinguisme, le multilinguisme et le plurilinguisme*

Si dans la langue courante, on utilise ces mots sans grande distinction, pour les linguistes ils n'ont pas le même sens.

- Le bilinguisme ; c'est pratiquer deux langues. Par exemple, une personne qui parle aussi bien le français que l'anglais dans sa vie quotidienne.
- Le multilinguisme ; c'est lorsqu'au sein d'une société coexistent plusieurs langues. Des individus parlent une langue et vivent aux côtés d'autres individus dont ils ignorent la langue. Par exemple, des arméniens et des suédois vivant en France.
- Le plurilinguisme regroupe les individus qui communiquent dans des langues différentes pour différentes activités : par exemple, un grec qui parlerait le français dans sa vie professionnelle, le grec en famille, et l'espagnol dans sa vie sociale du fait qu'il vit en Espagne.

²⁷ GARMADI J., « *La sociolinguistique* », PUF, Paris, 1981, p. 211.

4. *Types de bilinguisme*

4.1. *Bilinguisme précoce*

Il y en a deux types : le bilinguisme précoce simultané et le bilinguisme précoce consécutif (ou successif).

4.1.1. *Le bilinguisme précoce simultané*

Désigne habituellement la situation d'un enfant qui apprend deux langues en même temps, dès la naissance. Cela produit généralement un bilinguisme fort, appelé bilinguisme additif. Cela veut aussi dire que le développement langagier de l'enfant est bilingue.

4.1.2. *Le bilinguisme précoce successif*

Désigne habituellement la situation d'un enfant qui a déjà partiellement acquis une première langue et en apprend une deuxième tôt durant l'enfance, par exemple parce qu'il déménage dans un milieu où la langue dominante n'est pas sa langue maternelle. Cela produit généralement un bilinguisme fort (ou bilinguisme additif), mais il faut lui donner le temps d'apprendre cette deuxième langue, car il l'apprend en même temps qu'il apprend à parler. Cela veut aussi dire que le développement langagier de l'enfant est en partie bilingue.

4.2. *Bilinguisme tardif*

Désigne le bilinguisme lorsque la langue seconde est après l'âge de 6 ou 7 ans, et particulièrement à l'adolescence ou à l'âge adulte. Le bilinguisme tardif est un bilinguisme consécutif, qui se produit après l'acquisition de la première langue (après la période du développement langagier de l'enfance). C'est ce qui le distingue aussi du bilinguisme précoce. Comme la première langue est déjà acquise, le bilingue tardif utilise ses connaissances pour apprendre la deuxième langue.

4.3. *Bilinguisme additif et bilinguisme soustractif*

Le bilinguisme additif désigne la situation où une personne a acquis ses deux langues de manière équilibrée. Il s'agit d'un bilinguisme fort. Le bilinguisme soustractif désigne la situation où une personne apprend la deuxième langue au détriment de la langue première, particulièrement si la langue première est minoritaire. La maîtrise de la langue première diminue, alors que la maîtrise de l'autre (généralement la langue dominante) augmente. Ces expressions et les notions qui leur sont associées ont été créées par le chercheur canadien Wallace Lambert, à qui on a accordé le titre de « *père de la recherche sur le bilinguisme* ».

4.4. Bilinguisme passif

Désigne le fait de comprendre une deuxième langue sans la parler. Les enfants qui répondent en anglais de manière pertinente alors qu'on leur parle français pourraient devenir des bilingues passifs, à mesure que la maîtrise de l'expression orale en français diminue.

Conclusion

Si l'on s'en tient au cas du Vaupés, on peut dire à propos de l'Algérie ; qu'elle présente bien une situation de plurilinguisme social. Ce bilinguisme peut être caractérisé à la fois comme précoce et tardif (beaucoup d'enfants apprennent les langues dans leur petite enfance mais aussi à l'école). Ce bilinguisme est aussi équilibré, il est plutôt coordonné que composé car le référent sémio-culturel du kabyle et du français est différent du kabyle et de l'arabe, le français l'est aussi.

Question d'analyse

- Quels sont les différentes formes de bilinguisme ?
- Comment le bilinguisme et la diglossie affectent-ils l'acquisition de la langue chez les enfants ?
- Citez quelques avantages cognitifs du bilinguisme sur la compétence linguistique chez l'enfant et l'adulte
- Quels sont les différents phénomènes sociolinguistiques issu du bilinguisme ?

Chapitre 7

Bilinguisme et diglossie

Introduction

Le bilinguisme et la diglossie constituent l'une des principales conséquences du contact des langues, le statut de chaque langue varie suivant les rapports de domination entre les groupes qui les parlent et les perceptions que les individus ont de ces rapports. Il s'ensuit que les usages langagiers varient dans l'espace social et géographique en fonction de ces rapports intergroupes, si ces rapports changent, les rapports de statut et donc les usages eux-mêmes varieront. C'est à de tels phénomènes de variations sociolinguistiques que nous allons nous y intéressés. En premier lieu nous examinerons le phénomène de diglossie qui résulte de relation de statuts entre une langue et une variété de langue super-ordonnée et une autre langue ou variété de langues subordonnées dont les usages respectifs sont en distribution complémentaire plus ou moins stable dans une société donnée

1. La diglossie

Comme l'explique Calvet dans « *La guerre des langues* », fut utilisé par Charles Ferguson en 1959, emprunté du grec²⁸, signifiant la description de toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires, l'une de ces variété étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre. Ferguson lui donne une couleur sémantique tout à fait particulière et restreinte : « *rapport stable entre deux variétés linguistiques, l'une dite 'haute' (high) et l'autre 'basse' (low), génétiquement apparentées (arabe classique et arabe dialectal, grec démotique et grec 'épuré', etc. et qui se situent dans une distribution fonctionnelle des usages (...)* »²⁹.

Cela revient à dire que la diglossie désigne chez Ferguson, la présence de « *deux variétés d'une langue dont l'une est valorisée, 'normée', véhicule d'une littérature reconnue, mais parlée par une minorité, et dont l'autre est péjorée mais parlée par le plus grand nombre* »³⁰.

²⁸Boyer signale que ce terme « *apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854-1929), dès la fin du XIXe siècle.* » Henri BOYER (2001) : *Introduction à la sociolinguistique*, DUNOD, Paris, p. 48.

²⁹CALVET L-J., Op. Cit, 1993, p. 43.

³⁰Ibid., p. 45.

Cette approche de Ferguson se limite au niveau fonctionnel et statutaire des “variétés” linguistiques génétiquement liées. Rappelons au passage, que le terme variété dont il est question ici, renvoie en grosso modo, au terme “*dialecte*”, et qui constitue une des notions majeures de la sociolinguistique, introduite principalement par William Labov, Marvin Herzog et Uriel Weinrich dans leur article sur « *Fondements empiriques d’une théorie du changement linguistique* » paru en 1966, pour désigner les écarts, observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s’exprimer. Cela engendre bien entendu des formes de langage apparentées qui diffèrent par un certain nombre (arbitraire) de propriétés phonologiques, lexicales ou (plus rarement) syntaxiques. A titre d’exemple, les variétés du français parlé en Afrique (R.D du Congo, Cameroun, Gabon...) ne sont que des dialectes de la langue française.

2. *Le bilinguisme*

Définir le bilinguisme en quelques mots est problématique car tout comme chez les monolingues, le langage des individus bilingues peut avoir différentes caractéristiques. Il peut y avoir des différences entre la capacité de parler une langue et l’usage de la langue, de même les compétences dans chaque langue peuvent être différentes. Nous proposons donc la définition suivante: Etre bilingue, c’est avoir la faculté de s’exprimer aisément dans deux langues différentes. Les bilingues deviennent bilingues par besoin dans leur vie de tous les jours, de ce fait le degré de maîtrise des langues peut varier d’un individu à l’autre. Par ailleurs, il est très rare d’avoir un bilinguisme total, il y a très souvent chez les bilingues une langue dominante.

3. *Diglossie vs bilinguisme*

Joshua Fishman part de la conception diglossique de Ferguson et en modifie le sens pour son compte avec des nuances très particulières. Il oppose ainsi le Bilinguisme à la Diglossie tout en cernant le Bilinguisme dans le contexte où l’individu aurait la capacité de parler plusieurs langues et la Diglossie comme l’utilisation de plusieurs langues dans une société. Chez cet auteur, le bilinguisme est un fait individuel et la diglossie, par contre, est un fait social. Il propose à la suite de Ferguson, une extension du model diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire (une langue distinguée, si l’on peut dire , et une langue commune) : il en allait ainsi de la situation du Paraguay d’avant 1992, avec la coexistence (inégalitaire) de l’espagnol et du guarani (cette situation est en train de changer depuis la mise en place d’une politique linguistique nouvelle en 1992). Son modèle

article *diglossie* (comme fait social) et *bilinguisme* (fait individuel) selon les quatre cas de figures suivantes³¹, car il peut y avoir :

a. Diglossie et bilinguisme

Usage de deux langues selon leurs distribution fonctionnelle, sont dans ce cas de figure, partagés par la totalité (ou presque) de la population. Ex. la Suisse ou le standard allemand (langue de l'écrit et de l'école) et le (s) dialecte (s) suisse(s) alémanique(s) : se partagent le champ de communication sociale ;

b. Bilinguisme sans diglossie

Ce serait le cas dans les situations de migration (comme aux Etats- Unis). Les migrants vivent un état de transition : ils doivent s'intégrer dans la communauté d'accueil avec la langue d'accueil même s'ils conservent la connaissance et une certaine pratique de la langue d'origine.

c. Diglossie sans bilinguisme

C'est un cas de figure qu'on rencontrerait dans les pays en développement comme les pays africains où les populations rurales sont essentiellement monolingues, même si sur le plan macro-sociétal, il y *diglossie* (avec l'une des langues de la colonisation comme langue officielle, le plus souvent) ;

d. Ni diglossie ni bilinguisme

Le dernier cas de figure envisagé par Fishman est plutôt théorique. Il ne pourrait concerner que de petites communautés linguistiques, restées isolées ; car d'une manière générale, dans la réalité, toute communauté tend à diversifier ses usages.

A ce stade, Joshua Fishman avance deux postulats pour justifier son point de vue :

- Il insiste sur la présence de plusieurs codes (non seulement de deux comme le pense Ferguson) tout en reconnaissant l'opposition entre les variétés (hautes et basse) ;
- La diglossie existe « *dès qu'il y a une différence fonctionnelle entre deux langues* »³² quel que soit le *degré* de différence ou les relations génétiques qu'elles partagent.

³¹ FISHMAN, 1971, op. cit., p. 65.

³²FISHMAN J-A., "*Bilingualism with and without Diglossia with and without Bilingualism Journal of Social Issue*", 1967, N° 32.

Conclusion

De tout ce qui précède, l'examen du concept de diglossie, mené de façon concomitante avec ceux du bilinguisme et ceux du contact des langues, nous aura donc permis de procéder à une sorte de bilan épistémologique à son propos. Nous avons pu en suivre la genèse et l'évolution à travers sa production initiale et l'examen critique dont il a fait l'objet de la part de ses différents utilisateurs. Or, le terme sociolinguistique implique donc une sensibilité, une approche et une méthodologie particulières : partir du réel, du concret, être à l'écoute des faits de langue, de variation, se dire que le marginal, le particulier sont toujours instructifs, que les langues sont toujours en perpétuel construction et que les humains sont les acteurs de ces constructions. Pour le linguiste, cela demande de recueillir des corpus et de prendre le temps de les écouter, analyser, transcrire.

Questions d'analyse

- Quelle est la différence entre le bilinguisme et la diglossie ?
- Comment le bilinguisme et la diglossie affectent-ils l'acquisition de la langue chez les enfants ?
- Quels sont les avantages et les inconvénients de la diglossie dans les sociétés multilingues ? donnez des exemples tirés du monde actuel
- Quel est l'impact linguistique du bilinguisme et la diglossie sur de la société et la culture

Chapitre 8

Sécurité et insécurité linguistique

Introduction

La langue joue un rôle primordial dans la société et la réflexion sur le langage, et particulièrement celui des mots, doit forcément s'intéresser à sa raison d'être. Pourquoi avons-nous été dotés de cette capacité à créer et émettre des signes qui expriment nos pensées et les rendent partageables ? La réponse semble contenue dans la question. Le langage servirait avant tout à la communication de nos idées. La langue française a, longtemps, fait partie du paysage linguistique algérien surtout, et c'est toujours le cas. Cette langue est quasiment omniprésente dans un univers linguistique complexe par sa diversité. L'insécurité linguistique constitue-t-elle un obstacle dans le parcours d'apprentissage ? Ou bien est-elle la réponse au « *pourquoi* » de cette dégradation ascendante du français en Algérie surtout ? Or, la communication est censée n'être qu'un auxiliaire de l'action. Cela revient à dire que l'aspect rationnel compte moins que l'aspect affectif ou passionnel.

1. Définition de l'insécurité linguistique

L'insécurité linguistique est : « *la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.* »³³. Quant à J-L Calvet il la définit comme suit : « *On parle de sécurité linguistique, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme. A l'inverse, il y a sécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête, un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* ».³⁴

2. Genèse de l'insécurité linguistique : de William Labov à Michel Francard

Traditionnellement, si l'on attribue à William Labov la naissance du concept d'insécurité linguistique, il est important de remarquer que d'autres travaux antérieurs à la naissance du concept peuvent être inscrits dans le cadre de la recherche sur l'insécurité linguistique. En effet, sur le sujet du bilinguisme franco-anglais au Canada, plusieurs psycholinguistes canadiens concentrent leurs travaux sur la notion de conscience linguistique. Grâce à une technique imaginée par Wallace Lambert, celle du

³³ FRANCCARD, article « *Insécurité linguistique* », in Moreau, 1997, pp. 171-172.

³⁴ CALVET J-L., « *La sociolinguistique* » QSJ, op. cit., p. 50.

locuteur masqué, les chercheurs canadiens évaluent les attitudes des anglophones et des francophones face à l'anglais et au français.

William Labov : stratifications sociales et insécurité linguistique

Dans un article rédigé sur l'insécurité linguistique, Aude Bretegnier remarque qu' «*il semble impossible, dans une perspective de mise au point théorique sur la question de l'insécurité linguistique, de faire l'impasse sur les travaux de W. Labov* »³⁵.

La notion d'insécurité linguistique apparaît effectivement pour la première fois en 1966, dans les recherches de William Labov sur la stratification sociale. Il analysait précisément un changement linguistique en cours dans la communauté new-yorkaise : la réalisation du phonème /r/. William Labov postule qu'il existe un lien de causalité entre variation linguistique et stratification sociale. Il avait en effet découvert que dans certains dialectes de l'anglais américain, la prononciation du son /r/ est liée à la classe sociale du locuteur. Dans les expressions comme «*fourth / floor*», certains locuteurs prononcent le phonème /r/, et d'autres pas. La prononciation du /r/ est donc liée au statut social. La bourgeoisie new-yorkaise réalise le /r/d'une manière particulièrement marquée et même parfois déplacée, en émettant ce phonème là où ceux qu'ils prennent pour modèle ne l'auraient pas fait.

Au bout du compte, Labov attribue l'origine de cette insécurité au désir qu'a la bourgeoisie, classe moyenne, de se rapprocher des groupes sociaux dominants. Cet essai d'ascendance sociale passe par le désir d'adopter les pratiques linguistiques des groupes dominants, d'où un effort conscient de correction allant jusqu'à l'hypercorrection. Laquelle hypercorrection qui s'accompagne, précise Labov³⁶ cité par Francard, d'«une hypersensibilité à des traits linguistiques qu'ils emploient mais qu'ils savent stigmatisés, des réactions fortement négatives envers certains des usages linguistiques dont ils ont hérité, une perception erronée de leurs propres productions».

Notons cependant que chez Labov il y a moins une théorisation de l'insécurité linguistique qu'une démarche : le repérage des symptômes de l'insécurité linguistique et la mesure de celle-ci au moyen d'un test qui donne l'indice de l'insécurité linguistique. Au bout du compte, l'insécurité linguistique est liée à deux concepts fondamentaux de la

³⁵ BRETEGNIER, Aude., « *L'insécurité linguistique : un objet insécurisé ?* », in D. De Robillard & M. Beniamino (eds), *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris, Champion, 1996, pp. 903-923.

³⁶ LABOV cité par FRANCARD, MICHEL., « *Insécurité linguistique* », in Marie-Louise Moreau (éd.), « *Sociolinguistique : concepts de base* », Édition Mardaga, 1997. pp. 170-176.

sociolinguistique : le concept de la communauté linguistique et le concept de norme linguistique.

2.1. Pierre Bourdieu marchés linguistiques et insécurité linguistique

Le terme de marché linguistique est employé pour la première fois par Pierre Bourdieu qui le définit comme étant l' «ensemble des conditions politiques et sociales d'échanges des producteurs consommateurs.» C'est dire que toute pratique linguistique est symbolisée et a un caractère social. Cécile Bauvois³⁷ explique que «tout échange de parole se base sur une "économie sociolinguistique" où locuteur et récepteur s'inter-évaluent par rapport à un certain nombre de facteurs conjugués (l'âge, le sexe, l'origine sociale, le degré de scolarisation [...]) en prenant appui sur les rapports objectifs entre les groupes et leurs usages linguistiques.».

A la suite de Labov, Pierre Bourdieu dans son ouvrage. Ce que parler veut dire³⁸, explique que les rapports de communication (échanges linguistiques) sont des « rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs». Dans le même ordre d'idées, il dira plus loin qu' «il n'y a pas de mots neutre : l'enquête montre par exemple que les adjectifs les plus ordinairement utilisés pour exprimer les goûts reçoivent souvent des sens différents, parfois opposés selon les classes ; le mot "soigné", choisi par les petits bourgeois, est rejeté par les intellectuels pour qui précisément il fait petit-bourgeois, étriqué, mesquin³⁹.» .

Les échanges linguistiques au sein d'une communauté sont ainsi mus par un marché dominant dont les prix sont tacitement fixés par les locuteurs disposant du capital culturel et linguistique requis pour imposer leur domination et tirer des profits. Les marchés de la norme représentent donc la langue de prestige dont le capital relève de la classe dominante. Le marché linguistique serait donc une cause de l'insécurité linguistique en ce sens que les locuteurs des classes dominées parce que ne possédant le capital linguistique nécessaire, essaient tant bien que mal de s'arrimer aux normes jugées prestigieuses. Cette vision s'inscrit dans la continuité des travaux de Labov sur les stratifications sociales

Conclusion

De ce qui précède, nous ne pouvons que constater le grand lien existant entre le sentiment d'insécurité linguistique, et la notion de norme. Que la maîtrise de cette dernière renforce l'opération d'apprentissage de la langue étrangère, par nos étudiants. Et, au contraire,

³⁷ BAUVOIS, Cécile., « *Marché linguistique* », in Marie-Louise Moreau (éd.), « *Sociolinguistique : concepts de base* », Édition Mardaga, 1997, p. 203.

³⁸ BOURDIEU, Pierre., « *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques* », Paris, Fayard, 1982, p.14.

³⁹ BOURDIEU, Pierre, op, cit., p. 18.

ignorer cette même norme, conduit, inévitablement, nos apprenants vers l'IL, surtout avec une langue aussi difficile, en plus, étrangère.

Enfin, le fait que tout rapport de ce type entraîne une dévalorisation des langues ou variétés d'une même langue qui ne sont pas associées à l'exercice du pouvoir, et donc l'apparition de l'insécurité linguistique. Au bout du compte, l'insécurité linguistique reste un domaine de recherche aux multiples perspectives. Cependant, le problème de théorisation de l'insécurité linguistique demeure.

Questions d'analyse

- Quels sont les différents facteurs qui contribuent à la naissance de l'insécurité linguistique ?

- Quels sont les conséquences sociales et linguistique de l'insécurité linguistique sur la compétence langagière et idéologique de l'individu ?

Chapitre 9

La sociolinguistique urbaine

Introduction

La deuxième tendance est beaucoup plus problématique. On peut parler à l'heure actuelle d'un certain engouement pour la sociolinguistique (dite) urbaine. Cet intérêt pour les phénomènes langagiers sur-urbains se lit aisément dans les thèmes de deux colloques internationaux s'étant déroulés à dix ans d'intervalle : celui de Dakar (« Des langues et des villes », 15-17 décembre 1990) et celui de Libreville (« Les villes plurilingues », 25-29 septembre 2000), ce dernier pouvant implicitement être considéré comme un colloque de « sociolinguistique urbaine » tant l'expression a été employée dans les communications et les discussions.

1. Linguistique de bureau vs. Linguistique de terrain

La linguistique de bureau (approche traditionnelle structuraliste) étudie la compétence linguistique. Elle travaille souvent sur des énoncés fictifs, empruntés au corpus littéraire ou fabriqués ad hoc par le chercheur lui-même. Quant à la linguistique de terrain (approche sociolinguistique), elle travaille sur un corpus défini comme un ensemble des faits collectés, recueillis grâce à une enquête menée selon de règles établies empiriquement et conduite grâce aux techniques de l'observation directe, du questionnaire et le l'entretien⁴⁰.

2. La sociolinguistique urbaine

La ville est le lieu par excellence de ces contacts de langues. L'urbanisation et les migrations font en effet converger vers les grandes cités des groupes de locuteurs qui viennent avec leurs langues et créent ainsi du plurilinguisme avant, parfois, de s'assimiler à la langue dominante. Ces situations ont mené à une sorte d'urbanisation de la linguistique, à des études de terrain que l'on a classées sous l'étiquette générale de « *sociolinguistique urbaine* » et qui peuvent se ramener à trois grands courants :

- Le premier concerne l'analyse des rapports entre les langues dans les villes plurilingues. Les études portent ici soit sur le corpus (la forme des langues dans la ville, les effets de l'urbanisation sur les langues par le biais d'emprunts, de régularisation des formes irrégulières, etc.), soit sur le statut (les rapports entre les langues, sur les marchés par exemple, l'apparition de langues véhiculaires),

⁴⁰<http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hhttp://www.analyse-du-discours.com/l-approche-sociolinguistique>.

soit sur les deux (on lira sur ce point la description que j'ai donnée de la situation linguistique de la ville d'Alexandrie, en Égypte,⁴¹), s'intéressant donc à la gestion *in vivo* du plurilinguisme ;

- Le deuxième courant concerne la ville définie non pas par son éventuel plurilinguisme, mais par sa « *mise en mots* », par l'appropriation des lieux à travers la langue, avec un accent mis sur l'analyse du discours et plus récemment une approche interdisciplinaire, en particulier en relation avec la géographie sociale. Cette approche, initiée par les travaux de Thierry Bulot⁴², repose sur l'idée que l'espace n'est pas une donnée mais une construction sociale, que l'action humaine a une dimension spatiale, et que les discours sur la ville modifient la perception du réel urbain, qu'ils finissent par devenir « *la ville* ». De ce point de vue, il faut signaler les travaux effectués sur les villes du Maghreb, en particulier sur la différence entre « *urbains* » et « *citadins* »⁴³, ou sur la façon dont leurs habitants se nomment (auto-désignation) et nomment les autres (hétéro-désignation)⁴⁴ ;
- Le troisième courant concerne la ville considérée comme productrice lexicale : de nombreuses études portent par exemple sur le langage des jeunes dans les cités, les banlieues, sur le « *verlan* » pour ce qui concerne le domaine français, et sur les rapports entre ces comportements linguistiques et les problèmes d'intégration.

3. *La pertinence du facteur urbain en linguistique*

L'urbanisation est un ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces et, partant, des pratiques et représentations linguistiques, mais aussi à l'individuation de certaines variétés, à la modification de certaines de leurs fonctions et par voie de conséquence de certaines de leurs formes. La ville comme nombre d'études

⁴¹ CALVET L-J., « *Essais de linguistique* », Paris, Plon, 2004, p.67.

⁴² BULOT Thierry., « *La sociolinguistique urbaine : une socio-linguistique de crise ? Premières considérations* », in *Lieux de ville et identité*, vol. I, Paris, L'Harmattan, coll. « *Marges linguistiques* », 2004, p.165.

⁴³ MESSAOUDI L., « *Parlers citadins, parlers urbains. Quelles différences ?* », Cádiz, 5th Aida Conférence 2002, et T. BULOT et L. MESSAOUDI (dir.) *Sociolinguistique urbaine, frontières et territoires*, Éditions Modulaires Européennes, 2003.

⁴⁴ CHACHOU Ibtissem, « *L'auto-désignation et l'hétéro-désignation comme procédés langagiers de ségrégation urbaine : le cas de la ville algérienne de Mostaganem* », in *Synergies Algérie*, n°152012.

l'ont souligné, semble en tout cas jouer un rôle majeur et même « moteur » dans la dynamique des langues, que ce soit au niveau de leur « *statuts* » ou de leur « *corpus* »⁴⁵.

3.1. *Les champs de la sociolinguistique urbaine*

Si la sociolinguistique insiste tant sur l'importance du facteur urbain, c'est que celui-ci s'avère déterminant dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues. On peut distinguer quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine :

- Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues (transmission, véhicularisation) en milieu urbain. L.-J. Calvet a illustré certains phénomènes connus depuis longtemps quant au « *brassage* » de langues opéré par les villes : celles-ci agissent comme une « *pompe* » aspirant du plurilinguisme être crachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires, ou bien elles redistribuent les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales⁴⁶.
- Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques: l'urbanisation a des incidences directes sur le « *corpus* » des langues⁴⁷.

4. *La question des « banlieues » et les fondements sociaux de la sociolinguistique*

On pourrait expliquer la multiplication de ces travaux au regard de l'évolution de la société, qui tend à s'urbaniser de façon de plus en plus rapide, mais aussi au regard de l'histoire de la sociolinguistique, qui, selon certains, aurait toujours été « *urbaine* ». Malheureusement, on manque encore d'un regard rétrospectif sur l'émergence de la sociolinguistique : bien souvent, on fait « *de la sociolinguistique* » sans se préoccuper du sens pourtant polémique de cette nomination, qui ne va toujours pas de soi aujourd'hui encore. La sociolinguistique étudie les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, les contacts des langues, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur langue, la planification et la standardisation linguistiques, ainsi que les enjeux socio-sociolinguistiques⁴⁸.

⁴⁵<http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hhhttp://www.analyse-du-discours.com/l-approche-sociolinguistique>,

⁴⁶ CALVET L.J., « *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine* », Pavot, Paris, 1994, p.45.

⁴⁷ CALVET L.J., op. cit., p. 65.

⁴⁸<http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hhhttp://www.analyse-du-discours.com/l-approche-sociolinguistique>,

Conclusion

Il est certain que ce tour d'horizon de la sociolinguistique urbaine, forcément non exhaustif, n'a pour d'autre ambition que de soulever quelques problèmes relatifs à l'émergence de ce champ et de le mettre en perspective avec d'autres thèmes de la linguistique, notamment les questions de « *légitimité* » et de « *frontières* ». Une partie de la sociolinguistique francophone contemporaine a tendance à limiter le champ de la sociolinguistique (*urbaine*) aux phénomènes « *jeunes* » ou « *banlieue* »⁴⁹.

Questions d'analyse

- Qui est le fondateur de la sociolinguistique urbaine ?
- Connaissez-vous d'autres pionniers dans ce domaine ?
- Comment les facteurs socio-économiques influencent-ils sur l'usage linguistique des habitants ?
- Donne un exemple d'une communauté linguistique et étudier les similitudes et les différences d'une pratique linguistique pas les habitants de cette même communauté

⁴⁹<http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hhhttp://www.analyse-du-discours.com/l-approche-sociolinguistique>,
Ssoc

Bibliographie

1. Ouvrages

- AUSTIN J., "How to do things with words?", Oxford university press, Oxford, 1962 (traduction française « *Quand dire, c'est faire* » Seuil 1970).
- BAGGIONI D. et AL., « *Communauté linguistique* », in Moreau (éd.) « *Sociolinguistique : les concepts de base* », Sprimont, Editeur Pierre Mardaga, 1997.
- BAUVOIS, Cécile., « *Marché linguistique* », in Marie-Louise Moreau (éd.), « *Sociolinguistique : concepts de base* », Édition Mardaga, 1997
- BAYLON B., « *Sociolinguistique - Société, langue et discours* », 2e édition, ARMAND COLIN, 2005.
- BOURDIEU, Pierre., « *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques* », Paris, Fayard, 1982.
- BOUTET J. et HELLER M., 2007, « *Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique* », Langage et société, 2007.
- BOYER H., « *Langue et identité. Sur le nationalisme linguistique* », Limoges, Lambert-Lucas, 2008.
- BOYER H. (éd.), « *Sociolinguistique, territoire et objets* », Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- BRETEGNIER, Aude., « *Vers la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique* » in A. BRETEGNIER & G. LEDEGEN (éds), Sécurité/insécurité linguistique, L'Harmattan, 2002.
- BOYER H., « *Éléments de sociolinguistique : Langue, communication et société* », Dumont (2^e édition), 1996. BULOT T., TSEKOS N., « *L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines* », dans Thierry Bulot (Dit.) et Nicolas Tsekos, Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons), Paris, L'Harmattan, 1999.
- BOYER H., « *De l'autre côté du discours. Recherche sur le fonctionnement des représentations communautaires* », L'Harmattan, France, 2003.
- BRETEGNIER, Aude., « *Vers la construction d'une modélisation de la sécurité/insécurité linguistique* », in A. BRETEGNIER & G. LEDEGEN (éds), « *Sécurité/insécurité linguistique* », L'Harmattan, 2002.
- BRETEGNIER, Aude., « *insécurité linguistique : un objet insécurisé ?* », L'Harmattan, 1996.
- BULOT Thierry, « *La sociolinguistique urbaine : une socio-linguistique de crise ? Premières considérations* », in *Lieux de ville et identité*, vol. I, Paris, L'Harmattan, coll. « Marges linguistiques », 2004.
- BULOT T., « *Ségrégation et urbanisation linguistique: l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne'* », dans Descriptions de situations., Télé Université du Québec, 2001.
- BRETEGNIER, Aude., « *L'insécurité linguistique : un objet insécurisé ?* », in D. De Robillard & M. Beniamino (eds), *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris, Champion, 1996.

- BOV cité par FRANCCARD, MICHEL., « *Insécurité linguistique* », in Marie-Louise Moreau (éd.), « *Sociolinguistique : concepts de base* », Édition Mardaga, 1997.
- CALVET Louis-Jean., « *La Sociolinguistique* », Paris, PUF, 5^e édition.2005.
- CALVET L.-J., « *Essais de linguistique* », Paris, Plon, 2004.
- CALVET L.J., « *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine* », Pavot, Paris, 1994.
- CALVET L.J., *La Sociolinguistique, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 1993.
- CHE RIGUEN F., « *politique linguistique en Algérie* », Mots, N° 52, septembre 1997.
- CRYSTAL David, « *The English Language. A Guided Tour of the Language* », 2nd edition, Penguin, Londres, 2002.
- FISHMAN J., « *Sociolinguistique* », Nathan, Paris, 1971.
- GUMPERZ J., HYMES D. (eds.), « *Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication* », New York, Holt, Rinehart & Winston. 1972.
- HJELMSLEV L., « *Prolégomènes pour une théorie du langage* », Paris, Ed de minuit, 1968.
- HYMES, D. (1984) : « *Vers la Compétence de communication* », CREDIF-Hatier, Coll. LAL, Paris. BOYER H., « *Sociolinguistique, territoire et objets* », Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- HYMES D., « *Studying the interaction of language and social life* », in « *Foundations in sociolinguistics* », London, 1974.
- FRANCCARD, article « *Insécurité linguistique* », in Moreau, 1997.
- FRANCCARD Michel, cité par BRETEGNIER, Aude, a : « *L'insécurité linguistique : un objet insécurisé ?* », 1996.
- LABOV W., « *Sociolinguistique* », Minuit, Paris, 1976.
- LEHMANN A & MARTIN BERTHET F., « *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie* », éditions NATHAN/HER, 2000.
- LEYENS L. J.P. & BEAUVOIS, J.L. (1997). « *L'Ere de la cognition* ». Grenoble : PUG.1997.
- MACKEY W., « *bilinguisme et contact des langues* », klincksieck, Paris, 1976.
- MAINGUENEAU P., « *Nouvelles tendances en analyse du discours* », Paris, Hachette, 1987.
- MANNONI P., « *Les représentations sociales* ». Paris : PUF, 1998.
- MARCELLESI J-B ., « *Langages. " Le discours politique "* », n° 23,6^e année, 1971.
- MARTINET A., « *Eléments de linguistique générale* », édition : Armand Colin, Paris, 1970.
- MOREAU. M. L., « *Sociolinguistique. Concepts de base* », Liège : Pierre Mardaga, 1997.

2. *Dictionnaires et encyclopédies*

- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Dubois, M. Giacomo, L. GUESPIN, C.MARCELLESI, J.B.MARCELLESI, J.P. MEVEL, Larousse 2012.
- Le Robert pour tous, dictionnaire de la langue française, Paris, 1994
- Le Petit Robert, sens 2, 1994.
- CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., dir. (2002) « *Dictionnaire d'analyse du discours* », Le Seuil, Paris,
- Larousse : « *Le dictionnaire Linguistique et des sciences du langage* », 2014.

3. Sitographie

- KATZ D., “ *the functional approach to the study of attitudes* ” , “ *Public Opinion Quarterly* ”, Volume 24, Issue 2, 1 January 1960, Pages 168, <https://doi.org/10.1086/266945>
- TAJFEL, « *La théorie de l'identité sociale* » ‘Préjugés & Stéréotypes’, Projet à l’initiative de l’AFPS et de www.psychologie-sociale.org, 1981
- TOUSIGNANT, C., « *La variation sociolinguistique : Modèle québécois et méthodes d'analyse* ». Québec : Presses de l’Université du Québec, 1987. Disponible en ligne:
- <http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hl=sk>
- <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-sociolinguistique>,
- <http://books.google.sk/books?id=a9CJaSDwxUYC&printsec=frontcover&dq=sociolinguistique&hl=sk>
- <http://wwwens.uqac.ca/~flabelle/socio/attitude.htm>

Psycholinguistique

Contenu du module

- Dans ce cours nous tentons d'aborder le concept de psycholinguistique en relation avec la psychologie cognitive dans le but de clarifier son objet, ses méthodes et son objectif. Nous essayons de voir de Quelle manière le fonctionnement linguistique était inscrit dans un fonctionnement linguistique dans le sens où la psycholinguistique actuelle se caractérise par l'étude des variables sémantiques et pragmatiques qui sont enjeux dans l'organisation de la phrase et du discours.

-La perspective psycholinguistique accorde une importance primordiale au phénomène de l'acquisition du langage dans la mesure où l'on peut citer beaucoup de travaux qui s'inscrivent dans cette vision et qui se basent spécialement sur les acquis de diverses disciplines à savoir la psychologie du langage, la neurophysiologie et la linguistique.

- Le désordre du langage chez l'enfant peut être d'origine diverses : malformative, lésionnelle ou fonctionnelle. Leur pathogénie (examen du mécanisme par lequel les causes morbides déterminent les maladies) est toujours complexe. La désorganisation dépasse souvent le champ du langage et l'on peut parler de personnalités mal-parlantes. D'autres fois, les désordres du langage ne sont que l'expression d'une personnalité perturbée. Parfois certains états déficitaires peuvent se manifester par une symptomatologie autre telle la dysorthographe , souvent liée à une dyslexie.

L'objectif

La psycholinguistique est un domaine de recherche relativement récent qui se donne pour objectif de mettre à jour les mécanismes impliqués dans l'utilisation du langage, plus spécifiquement dans la production, la compréhension et l'acquisition du langage, ainsi que, étudier les troubles du langage qui entravent la compétence langagière chez l'enfant

Table des matières

Chapitre 1

- **Introduction à la psycholinguistique 48**

Chapitre 2

- **Ecoles et théories de l'apprentissage 51**

Chapitre 3

- **Les étapes de l'acquisition du langage 59**

Chapitre 4

- **Les troubles du langage 64**

Chapitre 5

- **Le désordre du langage chez l'enfant 68**

- Bibliographie 73**

Chapitre 1

Introduction à la psycholinguistique

Introduction

La psycholinguistique est une discipline relativement nouvelle (1951). La condition essentielle qui a permis la naissance de la psycholinguistique a été la collaboration interdisciplinaire entre psychologues et linguistes.

La psycholinguistique a été créée par une assemblée de spécialistes qui, outre son acte de naissance, ont minutieusement recensé les différents problèmes que la nouvelle discipline devait aborder et ont même planifié dans une certaine mesure les expériences de psycholinguistique que l'on devait réaliser. En effet, sa création a eu lieu en 1951, date à laquelle s'est tenu à l'université de Cornell (États-Unis) un "séminaire d'été", bientôt suivi de la création d'un comité de psychologues comme Osgood, Carroll, Miller et de linguistes comme Sebeok et Lounsbury.

D'un autre séminaire, tenu en 1953, est issu le livre de base de Osgood, Sebeok et collaborateurs : *Psycholinguistic*, qui comporte un vaste programme de recherches inspirées par une tentative de synthèse entre la psychologie de l'apprentissage, la théorie de l'information et la linguistique.

La psycholinguistique est « l'étude expérimentale des processus psychologiques par lesquels un sujet humain acquiert et met en œuvre le système de la langue. » Caron (1992)

La psycholinguistique est l'une des sciences les plus récentes dans le domaine des recherches linguistiques. Cette science a commencé en Amérique puis étant développée par les linguistes intéressés par les études psychologiques, ils ont procédé à l'étude de la relation entre la langue (la parole précisément) et l'état psychologique des individus.

Les psychologues à leur tour faisaient des recherches sur la façon avec laquelle l'individu acquiert, apprend et communique avec une langue.

1. Naissance de la psycholinguistique

En 1951: Conférence rassemblant psychologues et linguistes à l'Université Cornell - apparition du mot « psycholinguistique ». Il y a une volonté de développer un champ de

recherche interdisciplinaire, une influence des travaux de linguistique de N. Chomsky et le développement du cadre général de la psychologie cognitive ainsi que l'abandon graduel du cadre behavioriste.

Linguistique: Description de la structure et des règles d'organisation des langues naturelles.

Psychologie du langage: Les conduites ou comportements langagiers, étudiés dans le cadre du fonctionnement global de l'individu.

Psycholinguistique: Une sorte d'hybride, sa problématique est celle de la psychologie du langage, mais bon nombre de ses outils théoriques et méthodologiques sont issus de la linguistique...

2. Domaines d'étude

La psycholinguistique est une branche toute jeune qui date des années 70 (trente ans). En cela c'est une science nouvelle. Elle étudie les processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. C'est une pratique interdisciplinaire par nature. Elle est étudiée tant par les domaines de la psychologie, des sciences cognitives, que par ceux de la linguistique.

Son sujet est de mieux appréhender, lors d'un accompagnement thérapeutique, les pathologies neurologiques qui affectent les capacités linguistiques, telles que les aphasies ; la dyslexie, les dyspraxies...etc.

Elle se penche aussi, et par ailleurs sur ce que l'on appelle les ALS (Analyse des Logiques Subjectives). En effet, les mécanismes de productions de langage sont tellement complexes et rapide qu'il est parfois nécessaire de s'intéresser à tout ce qui est en amont de cette production qu'il s'agisse de :

- La phonétique et la phonologie qui s'intéressent à l'étude des sons de la parole. Autrement dit, comment le cerveau fait-il pour produire et comprendre ces sons ?
- La morphologie
- La syntaxe
- La sémantique
- La pragmatique

Elle est composée des domaines suivants :

- **L'acquisition du langage:** Phonologie, Lexique, Syntaxe, Développement métalinguistique: le langage comme objet de réflexion
 - **Les mécanismes de traitement du langage:** compréhension et production; la reconnaissance/ la production des sons de la parole, la reconnaissance/ la production des mots parlés, l'analyse/ la construction des phrases, la compréhension de textes/ la planification et l'organisation du discours.
 - **Les troubles du langage:** Troubles liés à des lésions du cerveau, Troubles du développement, Troubles du vieillissement

 - **Cerveau et langage:** Les bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques du fonctionnement, les déterminants génétiques du langage.
 - **Langage et pensée:** Est-ce qu'il y a une vie (mentale) sans le langage? Est-ce que le langage détermine notre vision du monde?
 - **Le langage dans ses différentes modalités:** la lecture et la production écrite, les langues visuelles des communautés sourdes.
-
- Le multilinguisme**

 - Psycholinguistique appliquée:** Apprentissage, traduction, enseignement.

Les écoles de l'apprentissage rejoignent les théories de l'apprentissage, il n'y a aucune intention de différenciation entre les deux mais il y a une volonté de compléter et de développer les données de manière synchronique, et à la fois diachronique.

Chapitre 2

Ecoles et théories de l'apprentissage

1. Les écoles de l'apprentissage

Les trois écoles incontournables ayant ouvert le chemin à de nombreux travaux portant sur les processus cognitifs de l'apprentissage sont celles de Burrhus Frederic Skinner, Jean Piaget et Vel Vygotsky.

1.1. L'école de Skinner

Burrhus Frederic Skinner, psychologue et penseur américain incontournable du behaviorisme, a été fortement influencé par les travaux d'**Ivan Pavlov** ainsi que par ceux du premier comportementaliste **John Watson**.

Skinner (1968) « *laissé à lui-même dans un environnement donné, un étudiant apprendra, mais n'aura pas été enseigné. L'école de l'expérience n'est pas une école, non pas parce que quelqu'un n'y apprend pas, mais parce que personne n'y enseigne. L'enseignement est le combustible qui accélère l'apprentissage. Une personne qui reçoit un enseignement apprend plus rapidement qu'une personne laissée à elle-même.* »

Les travaux de Skinner en psychologie du comportement soulèvent l'importance d'un renforcement de l'apprentissage. Il propose de réformer l'enseignement classique, en partant des résultats du conditionnement opérant, en tant que théorie du contrôle des mécanismes d'apprentissage

Il rejette ainsi tout vocabulaire mental. Tout ce qu'il n'est pas possible de voir est ignoré car pour lui le savoir se construit sur l'observable. Il explique le « comportement verbal » par les réponses de l'organisme aux stimulations (internes ou externes) et l'histoire de leurs renforcements. La théorie de Skinner était un projet ambitieux, il voulait appliquer les concepts de l'apprentissage par conditionnement pour expliquer un comportement complexe, soit le langage.

Son projet de recherche est un travail théorique ; construit loin de l'observation.

1.2. L'innéisme de Chomsky

Noam Chomsky pense que les humains ont une grammaire universelle innée. Cette grammaire universelle contiendrait les règles grammaticales permettant de parler toutes les langues. Ce point de vue a été refusé par le courant du connexionnisme.

La faculté de l'homme à communiquer nécessite de nombreuses tâches intellectuelles qui s'exécutent très rapidement (l'espace de quelques centaines de millisecondes). Leurs variétés et leurs complexités reposent sur des processus cognitifs qui sont la plupart du temps inconscients et donc difficilement définissables. Leur observation ne peut donc s'opérer qu'indirectement, ainsi la connaissance en psycholinguistique est essentiellement empirique.

1.3. L'école de Piaget

"L'objectif principal de l'éducation dans les écoles devrait être la création des hommes et des femmes qui sont capables de faire de nouvelles choses, pas simplement répéter ce que d'autres générations ont fait ; des hommes et des femmes qui sont créatifs, inventifs et découvreurs, qui peuvent être critiques, vérifier et ne pas accepter tout ce qu'on leur offre" **Jean Piaget-**

La théorie de Jean Piaget se base sur la logique du sujet qui s'installe avant l'acquisition du langage, et cela à travers l'activité sensorielle et motrice en interaction avec l'environnement, surtout dans le milieu socioculturel.

En effet, Piaget s'interroge sur le développement de l'intelligence (La formation du symbole chez l'enfant.). Il ne s'intéresse pas au langage en tant que tel, il considère que le langage n'est qu'une des manifestations d'une capacité cognitive plus générale : la fonction sémiotique (signe) ou symbolique. Le langage est (donc) essentiellement un moyen de représentation (interne), il représente un objet de réflexion: métalinguistique ; soit ce que l'enfant sait à propos du langage.

Selon Piaget, le développement psychique commence à la naissance et se termine à l'âge adulte, comparable au principe de croissance de l'individu. Il considère que la vie mentale évolue depuis l'enfance pour atteindre une forme d'équilibre final à l'âge adulte. Aussi l'apprentissage s'organise dans le cadre du développement mental, et se fait via le langage, le jeu et la compréhension.

Pour lui, comprendre la formation des mécanismes mentaux basée sur la psychologie, la logique et la biologie de l'enfant aide à capter sa nature et son fonctionnement à l'âge adulte. Donc l'action de penser est conditionnée par la génétique et se construit ensuite à travers des stimulations socioculturelles.

L'information que la personne reçoit est configurée. Elle est apprise de manière active même si le processus semble inconscient et passif.

1.4. L'école soviétique

Le représentant est le psychologue russe **Lev Vygotski** qui s'est efforcé de répondre à la question « quels rapports y-t-il entre la pensée et le langage? En effet, avec **Alexander Romanovich Luria**, ils s'intéressent au langage comme instrument de socialisation et comme produit des interactions sociales. Ils étudient la relation entre le langage et la pensée ainsi que le rôle des interactions sociales.

Vygotski cherche à expliquer comment se développent la pensée et le langage chez l'être humain, en particulier au cours de l'enfance. Il déclare : *«le langage égocentrique est un langage intérieur par sa fonction psychique et un langage extériorisé par sa nature physiologique»*, il attribue au langage égocentrique de l'enfant une fonction majeure, celle de l'existence d'une pensée réaliste, alors que Piaget le voit comme rêverie.

Vygotsky reconnaît une relation entre le langage social destiné aux autres, et le langage intérieur destiné à soi-même et qui possède une fonction tout à fait distincte du langage extériorisé : *«Si dans le langage extériorisé la pensée s'incarne dans la parole, la parole disparaît dans le langage intérieur, donnant naissance à la pensée.»*

Mais comment l'enfant apprend-il? Vygotski s'oppose à deux courants théoriques contemporains de son époque (les années 30). D'une part, le behaviorisme qui considère que le développement mental et l'apprentissage ne sont rien d'autre qu'une accumulation de réflexes conditionnés, alors que pour lui l'apprentissage implique *«un véritable et complexe acte de la pensée»*. D'autre part, il critique la conception de Jean Piaget qui estime qu'on ne peut enseigner quelque chose à un enfant que s'il a atteint le stade requis pour cet apprentissage.

Pour Vygotski, les enfants réussissent très bien dans des disciplines scolaires alors qu'ils ne possèdent pas encore la maturité cognitive qu'ils devraient [selon Piaget]. C'est le cas, affirme-t-il, pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'arithmétique, des sciences naturelles, etc.

Lorsque Piaget dit que le développement doit précéder l'apprentissage, Vygotski affirme, que *«l'apprentissage devance toujours le développement»*.

C'est ici qu'intervient la notion de «*zone prochaine (ou proximale) de développement*», concept majeur dans la construction théorique de Vygotski. Ainsi, la zone prochaine de développement d'un élève est pour Vygotski «*l'élément le plus déterminant pour l'apprentissage et le développement*», car «*ce que l'enfant sait faire aujourd'hui en collaboration, il saura le faire tout seul demain*».

2. Les théories de l'apprentissage

Sur le paradigme enseignement et apprentissage, se succèdent trois grandes théories ; *behavioristes, gestaltiste* et *cognitives*.

2.1. Théories behavioristes

Le behaviorisme (ou comportementalisme) définit l'apprentissage comme une modification durable du comportement résultant de la conséquence d'un entraînement particulier. Le terme «behaviorisme» est utilisé pour la première fois par John B. Watson en 1913.

Plus tard, B.F. Skinner développe le concept de conditionnement opérant, initié au départ par Edward Thorndike en 1913, qu'il distingue du conditionnement pavlovien ou classique (Pavlov, 1901). [Le conditionnement classique est un stimulus conditionné (cas de la salivation). Dans le conditionnement opérant de Skinner la réponse n'est pas une réaction automatique de l'organisme, elle est plutôt déclenchée par le sujet]

Skinner démontre que si un comportement est produit au départ par hasard, il est suivi d'un stimulus de remplacement, aussi la probabilité qu'il se reproduise est élevée. À l'inverse, une punition rendra moins probable le fait que le comportement soit produit à nouveau. Par ailleurs, plus la durée entre le comportement et le renforcement est courte, plus la probabilité que le comportement se reproduise est forte (Skinner, 1971). Les travaux de Skinner ont par la suite été adaptés aux situations d'apprentissage et le modèle qui en résulte est celui de l'enseignement programmé. Ce modèle se base sur plusieurs principes :

- La matière à enseigner est découpée en une série d'éléments courts pour permettre un renforcement le plus rapide.
- Le contenu part du niveau le plus simple, et augmente de manière graduelle vers un niveau de difficulté plus élevé dans le but de favoriser un apprentissage sans erreur.
- Le contenu est présenté sous forme d'une séquence linéaire où chacun évolue à son rythme ce qui renvoie à la notion de l'individualisation de l'enseignement.
- Les renforcements positifs (à travers des encouragements, etc.) sont favorisés et immédiats.

Les formes d'enseignements basées sur le behaviorisme partent de l'idée que l'apprentissage se fait par le biais d'un enseignement, donné soit par un enseignant ou par une machine (O'Shea & Self, 1983) [contrairement à la théorie constructiviste]

2.2. Théorie Gestaltiste (Théorie de la forme)

La gestalt est un mot allemand signifiant «**forme globale**» ou «forme organisée». Au cours de la période 1930-1960, les théoriciens de la psychologie de la forme (ou gestaltistes) se sont radicalement opposés aux behavioristes. Ces représentants sont : **Wertheimer, Koffka** et **Köhler**

Pour cette approche formaliste, la résolution d'un problème ne résulte pas de simples conditionnements, elle suppose la compréhension de schémas d'action complexes articulés entre eux alors que les apprentissages proposés aux élèves dans les écoles sont ennuyeux et ne font pas assez appel à la compréhension par insight (découverte de la solution à un problème sans passer par une série d'essais-erreurs progressifs) et donc à une pensée véritablement créatrice, et non pas à des présentations d'éléments morcelés de connaissances, à relier progressivement entre eux par mémorisation (l'apprentissage par cœur)..

Ainsi les objets sont perçus de manière unifiée : les « totalités » donnent du sens aux parties.

Autrement dit, l'apprentissage doit faire appel à la compréhension par Insights et à une pensée véritablement créatrice,

2.3. Théories cognitives

Le cognitivisme comme théorie d'apprentissage s'inspire du modèle de fonctionnement de l'ordinateur pour expliquer comment la mémoire recueille, traite et stocke les nouvelles informations et les repère, par la suite. Dans cette optique, les processus mentaux sont considérés comme responsables de cette succession d'étapes du traitement de l'information.

La perspective cognitive, dont l'appellation renvoie au terme cognition (connaissance dans le sens de processus et du produit) privilégie l'étude du fonctionnement de l'intelligence, de l'origine de nos connaissances ainsi que des stratégies employées pour assimiler, retenir et réinvestir les connaissances. Elle s'intéresse essentiellement à la perception, le traitement en mémoire, le langage et ce, en rapport avec le fonctionnement du cerveau.

Jacques Tardif présente un modèle d'apprentissage fondé sur l'importance de l'appropriation graduelle et effective des stratégies cognitives :

□ **Principe de base de l'apprentissage.**

- L'apprentissage est un processus dynamique de construction des savoirs : sujet actif, constructif et motivé.
 - L'apprentissage suppose l'établissement de liens entre les nouvelles informations et celles déjà organisées (représentations).
- L'apprentissage exige l'organisation incessante des connaissances.
 - L'apprentissage suppose la mobilisation des stratégies cognitives et métacognitives ainsi que les savoirs disciplinaires.
- L'apprentissage produit renvoie aux connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles (Tardif, 1992).

□ **Conception de l'enseignement**

- Instauration d'un environnement didactique respectant les principes de base énoncés ci haut.
- Prise en compte des connaissances antérieures de l'élève.
- Didactique axée sur l'organisation des connaissances (exemple schémas sémantiques).
- Instauration de situation d'apprentissage suscitant l'exécution des tâches complexes, de résolution de problèmes, de transfert, etc.

6.3.1. Le constructivisme

Il s'agit de la théorie constructiviste de Piaget, pour qui, l'apprentissage est un processus qui n'a de sens que face aux situations de changement. Apprendre, c'est savoir s'adapter à des nouveautés. Cette théorie explique la dynamique d'adaptation via les processus d'assimilation et d'accommodation ;

↪ L'assimilation se réfère au mode par lequel un organisme se confronte à une stimulation de l'entourage en termes d'organisation actuelle, alors que l'accommodation implique une modification de l'organisation actuelle en réponse aux demandes du milieu. Via l'assimilation

↪ L'accommodation, permet de restructurer cognitivement l'apprentissage tout au long du développement (restructuration cognitive). Aussi L'accommodation ou l'ajustement est le processus via lequel le sujet modifie ses schémas, ses structures cognitives, pour pouvoir incorporer à cette structure cognitive de nouveaux objets.

Cela peut s'atteindre grâce à la création d'un nouveau schéma ou à la modification d'un schéma déjà existant, de manière à ce que la nouvelle stimulation et son comportement naturel et associé puissent s'intégrer comme une partie de celui-ci.

Pour Piaget, assimilation et accommodation interagissent mutuellement dans un processus d'équilibre où tout est en changement constant, sauf que l'individu n'en est pas conscient, jusqu'à ce que le changement s'impose et qu'il n'a plus d'autre choix que d'y faire face. « *L'intelligence est ce que vous utilisez quand vous ne savez pas quoi faire* ». Ces structures (processus) cognitives sont appelées **schèmes opératoires**, où chaque individu produit ses propres «**règles**» et «**modèles mentaux**» afin de donner un sens à son apprentissage.

6.3.2. Le Socioconstructivisme

La théorie socioconstructiviste de **Lev Vygotski** a visé une éducation **constructive** où les élèves sont ceux qui construisent leurs connaissances, ce sont des sujets actifs de leur apprentissage et non passif comme les voyait Piaget. Loin du modèle de communication unidirectionnel qui n'était plus satisfaisant, la communication devait être donnée librement entre étudiants et étudiants/enseignant, désireux de parler et d'écouter.

La fonction de l'enseignant serait de guider le débat entre les étudiants pour favoriser une bonne construction de leur savoir. Il s'agit d'une tâche très complexe, mais il a été démontré à de nombreuses reprises que lorsque l'apprentissage est actif, la qualité de l'éducation augmente considérablement. Vygotsky considérait qu'il était absurde de parler d'apprentissage indépendamment du développement cognitif de l'individu.

À travers sa théorie de la Zone de Développement Proximal (ZPD) il explique la différence qui existe entre ce que l'individu est capable de réaliser avec le soutien de l'enseignant, et ce qu'il est capable de faire seul.

Pour Vygotsky le développement de l'intelligence trouve son origine dans les relations interpersonnelles. Ainsi des enfants confrontés à plusieurs à un problème sont amenés à formuler des réponses divergentes, ce qui participe significativement à améliorer leurs capacités cognitives.

Ce «**conflit sociocognitif**» est une mutualisation des savoirs qui conduit les enfants à modifier leur point de vue s'il s'avère erroné, et ne peut qu'être bénéfique à leur apprentissage. De plus, ils seront plus aptes à utiliser leur nouvelle compréhension lorsqu'ils seront seuls.

C'est le principe de l'influence positive du travail collectif sur le développement cognitif, d'où la thèse de Vygotski sur l'importance des relations interpersonnelles dans le développement de la pensée.

Vygotsky (1982-1984, vol. IV, p. 281) écrivait en 1932 : « *C'est par l'intermédiaire des autres, par l'intermédiaire de l'adulte que l'enfant s'engage dans ses activités. Absolument tout dans le comportement de l'enfant est fondu, enraciné dans le social. (...) Ainsi, les relations de l'enfant avec la réalité sont dès le début des relations sociales. Dans ce sens, on pourrait dire du nourrisson qu'il est un être social au plus haut degré* ».

L'individu se développe à travers des relations avec autrui. Complémentaire au monde physique, le monde social est nécessaire, car il est à l'origine des concepts, idées, faits, compétences et attitudes qu'il acquiert.

Pour le développement de l'enfant, les facteurs déterminants devient donc les interactions avec les adultes, en tant qu'ils sont porteurs de tous les messages de la culture. La culture est fondamentale, elle est le matériau sémiotique qui médiatise le processus cognitif. Elle organise les fonctions mentales supérieures (attention volontaire, mémoire logique, pensée verbale et conceptuelle, émotions complexes, etc.) qui ne pourraient pas émerger et se constituer dans le processus de développement sans l'apport constructif des interactions sociales.

Alors que pour Piaget les interactions avec l'environnement sont essentiellement physiques et symboliques, chez Vygotsky, elles deviennent relationnelles :

□ **Médiation des outils culturels**

L'apprentissage à travers les interactions sociales est fondamental. L'apprenant acquiert les outils linguistiques, techniques et technologiques qui lui permettent de développer ses propres fonctions mentales. Ces outils comportent entre autres la langue écrite et parlée, les rituels, les techniques qui aident la mémoire ou la pensée, les outils qui renforcent la mobilité ou la perception humaine, la concentration etc.

De ce fait, la langue écrite (culture livresque) change profondément les modes de fonctionnement de la perception, de la mémoire, de la pensée, car ce médium contient en soi un modèle d'analyse des réalités et des techniques psychologiques. Ce qui permet la maîtrise d'un type de structure, de la procédure de hiérarchisation, de conceptualisation et d'abstraction des informations. D'où l'importance d'un lieu comme l'école où se concentrent les efforts de telles acquisitions. Tous ces outils culturels sont des « extensions de l'homme », c'est-à-dire des prolongements et des amplificateurs des capacités humaines.

Question d'analyse

-Quelle est la définition de la psycholinguistique ?

- Quel est son domaine d'étude ?
- Quels les différents stades du développement linguistique décrits par Piaget ?
- Selon le béhaviorisme, quelle est la principale unité d'analyse en psychologie ?
- Essayez de donner un exemple concret d'application des principes du béhaviorisme dans la vie quotidienne

Chapitre 3

Les étapes de l'acquisition du langage

L'étude de la « faculté de langage » s'inscrit au carrefour de trois disciplines distinctes :

- La *Linguistique*, offrant les propriétés structurales des langues naturelles, représentations variées d'une même faculté cognitive propre à l'homme ;
- La *Psycholinguistique*, exploitant les processus cognitifs qui président à la production et à la compréhension des messages verbaux, oraux et/ou écrits ;
- La *Neuro-psycholinguistique*, tente de localiser dans le cerveau le *substrat biologique*

En se basant sur une structure phonologique, les processus d'encodage et de décodage veillent à l'organisation des mots en phrases puis en discours, ainsi qu'à la reconnaissance du contenu de pensée véhiculé par le message et à la motivation communicationnelle du locuteur.

La théorie innéiste de CHOMSKY en totale rupture avec l'approche behavioriste de Skinner, a suscité de nombreux travaux de recherche dont le but était de trouver la confirmation d'hypothèses sur la « *compétence* » en s'appuyant sur des analyses de la « *performance* ».

1.1. La compréhension et la production du langage

La production du langage relève d'une activité cognitive qui implique une suite de processus fonctionnels qui prennent en compte les aspects spécifiques de la tâche. Ainsi les processus de compréhension et de production du langage, suivent des modèles alliant l'approche modulaire et interactionniste.

L'idée est que :

- les procédures d'identification seraient modulaires
- les procédures d'interprétation seraient interactives.

Au moment de la production, il y a une démarche comparative entre le message émis et l'intention de communication, dont la procédure est assurée par des boucles de contrôle. C'est ce qui fait que le message peut être rectifié, nuancé ou modalisé.

1.2. Perception du langage

Le traitement du langage s'effectue dans le cadre de la compréhension, il est représenté par une succession de sous-processus qui vont de la perception des sons ou des formes écrites, à l'interprétation « centrale » où l'apport de la mémoire est essentiel.

La compréhension s'organise en une suite de liens entre la forme perçue (sons) et le sens qui se construit graduellement. La compréhension du langage n'est pas une simple reconnaissance de formes, c'est tout un travail réalisé par la mémoire afin de comparer le perçu au déjà connu. Cette comparaison conduit à formaliser une hypothèse de sens possible qui est alors vérifiée par un retour vers la forme afin d'être confirmée ou infirmée. Cette validation des données perçues conduit à une nouvelle hypothèse de compréhension. Le processus se poursuit ainsi jusqu'à ce que le message soit considéré comme compris.

À noter que la perception du langage est marquée par la vitesse et la contrainte. Cette vitesse de traitement de l'information rend difficile l'étude de tous les phénomènes liés à la perception du langage. De plus, la perception n'est pas uniquement basée sur l'audition, des indices visuels rendent possible l'identification de sons du langage.

1.2.1. Modèles modulaires

La modularité de l'esprit est une des théories des sciences cognitives élaborée par le philosophe Jerry Fodor (1983, inspirée des travaux de Noam Chomsky). Selon lui, l'esprit humain comprend un certain nombre de modules spécialisés dans l'exécution de certaines fonctions cognitives, il obéirait à un fonctionnement hiérarchisé.

Le traitement de l'information, quelle que soit la source (visuelle, auditive, linguistique...) se fait par étapes successives. Chacune correspondant à un composant de l'esprit : celle du « transducteur », du « système périphérique » et du « système central » dans le cadre de sa conception. Selon cette approche, le traitement de l'information langagière auditive peut alors être envisagé de la manière suivante :

- 1^{er} temps : un événement se produit (son). Les données établies par la perception sont traitées dans un transducteur qui les « traduit » dans un format accessible pour le système.
- 2^{ème} temps, la traduction est traitée par un système périphérique. Ce système livre une première interprétation des données perçues. Dans le cas des énoncés, elle est codique.

- 3^e temps, l'interprétation fournie par le système périphérique spécialisé arrive au système central, qui va alors la compléter cette interprétation.

Le modèle, « cohorte » de Marslen-Wilson, développé dans les années 80 part du principe que l'information arrive à l'oreille de façon séquentielle. Celle-ci peut donc commencer à traiter l'information avant même que l'ensemble du mot ait été entendu (le cerveau relie les unités de sens dans une suite de formes), ce qui renvoie à la réalité perçue des unités linguistiques comme les phonèmes, les syllabes ou les mots.

1.2.2. Modèles connexionnistes

Les modèles connexionnistes postulent l'idée d'un fonctionnement en réseau de neurones interconnectés. Ensuite, plus le réseau est activé, plus il devient efficace et performant. Il considère que les informations d'un niveau inférieur de traitement peuvent influencer les niveaux supérieurs.

Le modèle de Seidenberg et McClelland (1989) propose trois couches d'unités identifiées comme des neurones artificiels interconnectées entre elles : *orthographique*, *phonologique*, *sémantique*. Les unités de chaque couche codent pour une information spécifique.

Ainsi, le cerveau constitue un réseau formel de transmission formé par les neurones, dans lequel les informations circulent d'une unité de traitement à une autre par transmission de l'activation.

Lorsqu'un sujet entend un mot pour la première fois, il ne le comprend pas de suite. La stimulation répétée de ce mot dans différents contextes lui permet d'en acquérir le sens et l'orthographe, contrairement à d'autres mots qu'il ne contrerait que rarement, voire pas du tout, et dont il ignore totalement le sens et l'orthographe.

En effet, les modèles connexionnistes rejettent l'idée d'une mémoire de représentations stockées, c'est la répétition d'un ensemble de stimuli (verbaux, contextuels...) qui l'établit un réseau de neurones interconnectés. Ainsi, dans le langage, la compréhension d'un mot entendu par l'activation du réseau, rendrait possible l'accès à son orthographe ou bien encore à son sens.

1.3. Production du langage

Bien qu'une activité soit sujette à des contraintes de vitesse de perception, la production d'un message implique surtout une intention, une planification et des choix. Il s'agit de la manifestation d'une volonté et d'une conscience.

Selon Weil Barais, si on considérait les états mentaux comme conscientisables et verbalisables, le langage permettrait d'accéder à des parties reculées de la conscience. Ferrand (2001) souligne que parler est le : « [...] *talent cognitif et moteur que nous pratiquons le plus*

; c'est celui qui nous paraît le plus simple et le plus immédiat, mais c'est aussi le plus complexe ».

Cet auteur mentionne trois étapes dans le processus de production de la parole :

1.3.1. Conceptualisation

Le message à exprimer correspond aux intentions, aux idées que le locuteur veut exprimer ; ce message est non linguistique ou préverbal. Rappel de Platon « *la langue représente la pensée, laquelle existe en dehors de toute réalisation* »

1.3.2. Formalisation ou lexicalisation

même pour les informations phonologiques et morphologiques.

Cette approche implique une recherche dans une sorte de liste de vocabulaire connu appelé lexique mental, qui Il s'agit du choix des mots correspondant aux informations sémantiques et syntaxiques, de répondrait aux besoins de formaliser et de concrétiser la pensée.

L'organisation linéaire et commutative des mots sur les axes syntagmatique paradigmatic obéit alors à une grammaire et une syntaxe.

a) Le lexique mental

Le lexique mental contient une série d'informations sur l'utilisation pragmatique du mot. Une sorte de dictionnaire comportant les informations sémantiques (sens) et la phonologique

(prononciation) des mots, ainsi qu'une *idiosyncrasie*⁵⁰ qui caractérise certains mots, exemple du pluriel de mal/maux, ou renvoie à la théorie des actes de langage d'Austin et Searle.

Les mots choisis sont alors reliés dans une phrase, porteuse de sens. Ils sont combinés suivant les règles de prescription grammaticales de la structure de la langue. Ainsi l'ensemble des règles qui déterminent l'ordre des mots dans la phrase obéissent, eux-mêmes, à la syntaxe. Quant aux règles sémantiques, elles participent à décrire comment les différents mots, occupent différentes positions à l'intérieur de la structure, apportant du sens à la phrase.

b) Les règles de prescription

Toute personne qui parle et comprend les phrases d'une langue connaît cette langue, possède sa grammaire, et a acquis sa représentation interne. Aussi, un locuteur qui parle une langue,

⁵⁰ Idiosyncrasie : (linguistique) (anglicisme) Tendance à employer un certain lexique selon sa propre tournure d'esprit pour s'exprimer dans une langue donnée.

exploite ses connaissances internes du système de règles et de principes nécessaires et arrive à convertir les sons de parole en messages porteurs de sens.

Le but de la linguistique et de la psycholinguistique est de proposer une description exacte de ces règles telles qu'elles apparaissent pendant l'acte de parole. Elles doivent être considérées comme une approximation de ce que le locuteur possède réellement dans son esprit.

1.3.3. Articulation

La production orale correspond à un enchaînement de mise en œuvre de tous ces processus de manière simultanée. Lorsque la phrase est construite, elle est prononcée, c'est la description phonétique. L'appareil phonatoire vocal produit des mouvements par petites variations de pressions dans l'air. Il s'agit d'ondes sonores.

Les ondes correspondent à un flux sonore produit à travers l'air pour atteindre l'oreille de l'interlocuteur qui à son tour segmente en une suite séquentielle de mots, tout en vérifiant dans le lexique mental que chaque paquet de sons ainsi découpé correspond à un mot de la langue utilisée. La signification de ces mots par le sujet, tels qu'ils sont identifiés et représentés dans son lexique (le rapport signifié/signifiants).

Simultanément, ou successivement, l'auditeur/récepteur identifie la structure syntaxique de la phrase et vérifie tout au long de la réception qu'elle est conforme aux règles de sa syntaxe.

Ainsi, disposant d'un double réseau d'informations lexicales et syntaxiques, l'auditeur fait appel aux règles de la sémantique pour comprendre le sens de la phrase.

Ajouter à ce processus d'émission et de réception, l'élément "contexte" dans lequel une est produite phrase, et qui joue un rôle important, déterminant au niveau de la complexité des processus requis pour la compréhension de cette phrase (explicite/vs/implicite soit acte d'inférence)

Questions d'analyse

- L'acquisition du langage est un processus complexe , quelles sont les étapes clés dans ce processus

-Choisissez un enfant en précisant son âge et étudiez sa capacité dans la compréhension et la production des mots et des phrases

-Proposez des stratégies qui facilitent aux enfants l'acquisition du langage

-la compétence culturelle a-t-elle une influence sur le processus du langage ?

Chapitre 4

Les troubles du langage

1. Les troubles du langage

Des perturbations langagières peuvent atteindre les différents niveaux du langage à savoir la *phonologie*, le *lexique* et la *syntaxe*. Ces troubles peuvent avoir diverses origines. Certains sont associés à des syndromes comme les déficiences intellectuelles, l'autisme, la surdité, le manque de stimulation (privation psycho-sociale) ou à des atteintes neurologiques. Toutefois, des enfants présentent un trouble grave du développement du langage sans qu'aucune cause évidente ne soit trouvée, et qui ont un développement normal dans les autres domaines et disposent de capacités intellectuelles efficientes.

Il existe deux groupes de troubles reconnus comme des pathologies du développement du :

Les troubles fonctionnels, les troubles structurels ou dysphasies

1.1. Les troubles fonctionnels ou retard simple

Ils ne touchent pas la structure du langage et sont, par conséquent, réversibles en des temps variables, n'étant qu'un retard plus ou moins important dans le développement du langage.

1.1.1. Les troubles articulatoires

Jusqu'à l'âge de cinq six ans, le remplacement d'un point d'articulation par un autre, ou son absence, est dans la normalité. Exemple : substitution de « ch » par « s » (« sat » au lieu de « chat »), « l » par « r », « k » par « t ».

Par contre l'établissement de points d'articulation erronés doit être considéré comme anormal dès l'âge de quatre ans. Ce défaut, le zéaiement par une béance de l'articulé dentaire, un chuintement, un son nasal, peut venir d'un mauvais articulé dentaire que l'orthodontiste sera

amené à restaurer. Il peut aussi dépendre d'un défaut d'audition des sons aigus. Mais le plus souvent il n'est que la trace d'un automatisme articulatoire mal construit, par difficulté de discrimination auditive de la première enfance et sa fixation par l'entourage.

1.1.2. Le retard simple de la parole

Il s'agit de simplification phonétique des mots sous forme d'omission (« chamb » pour « chambre »), de substitution (« romage » pour « fromage »), d'inversion (« pestak » pour « spectacle »), de réduction de mots longs (« presgiteur » pour « prestidigitateur »).

Le retard de parole donne également des erreurs articulatoires mais qui ne sont pas constantes. A certains moments, le point d'articulation est correct. Ces troubles de la parole appartiennent au développement normal mais ne doivent pas persister au delà de cinq ou six ans. Leur persistance nécessite un traitement avant l'entrée à l'école. Ces troubles traduisent une difficulté phonologique. Ils peuvent être isolés ou accompagnés d'un retard de langage.

1.1.3. Le retard simple de langage

Ce retard de langage n'est pas lié à un déficit sensoriel, intellectuel ou moteur. Il y a un décalage entre l'élaboration du langage et la chronologie normale des autres acquisitions. Ce retard se traduit par un trouble de l'organisation des phrases : l'enfant n'utilise pas de phrases complexes, ne respecte pas l'ordre des mots, n'utilise pas le « je ».

Exemple : « Moi, assis » pour « Je m'assois ». La compréhension est meilleure que l'expression mais ces difficultés d'expression rendent difficiles l'insertion scolaire, le retentissement se faisant ressentir dans les autres secteurs d'acquisitions.

Le retard simple de langage peut se rencontrer dans les milieux linguistiquement pauvres (l'enfant a été peu sollicité dans la première enfance) ou lorsque l'enfant est laissé dans un abandon affectif. Le maintien d'un parlé infantile peut être responsable d'un retard de langage : il est nécessaire que le niveau linguistique de réception soit beaucoup plus riche que celui de l'expression. Un bilan est nécessaire vers l'âge de quatre ou cinq ans pour évaluer l'importance du retard de langage.

1.1.4. Le bégaiement

Le bégaiement est une perturbation du flux et du rythme de parole, souvent associée à des manifestations motrices. La respiration est souvent mal utilisée. Il existe une forme particulière de bégaiement dite primaire, physiologique, avec répétition des syllabes sans tension spasmodique ou tonique, qui apparaît à un très jeune âge. Ce type de bégaiement ne nécessite aucun traitement et disparaît spontanément.

Le bégaiement en tant qu'atteinte du débit illocutoire se manifeste de différentes façons :

- **Le bégaiement clonique** : répétition saccadée, involontaire d'une syllabe.
 - **Le bégaiement tonique** : impossibilité d'émettre certains mots. Le bégaiement tonicoclonique associe à des degrés divers les deux aspects précédents et constitue la forme la plus fréquente.
- **Le bégaiement par inhibition** : suspension de la parole pendant un certain temps sans aucune manifestation motrice. La prise en charge est spécifique : orthophonie, thérapie, relaxation.

1.2. Les troubles structurels

Ils comportent de véritables dysfonctionnements dans la production du langage.

1.2.1. La dysphasie

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. C'est un trouble plus ou moins sévère et se manifeste sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral.

La dysphasie s'accompagne de difficultés : d'attention - d'abstraction - de généralisation - de perception du temps et de repères spatio-temporels - de mémorisation - de discrimination auditive - de fatigabilité - d'anxiété : repli sur soi, agitation...) 8 % d'enfants.

1.2.2. La dyspraxie

La dyspraxie est un trouble spécifique des apprentissages manifestée par un trouble de l'organisation du geste. C'est un dysfonctionnement de la coordination et de la planification des gestes (difficultés à programmer et à automatiser la coordination des gestes volontaires).

1.2.3. La dyslexie

La dyslexie est un trouble d'apprentissage spécifique, durable, du langage écrit dont l'origine est neurobiologique. C'est un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots :

a) La dyslexie phonologique

Le sujet éprouve des difficultés à associer une graphie à un son. Il lit de façon globale car il est capable de mémoriser de nombreux mots. La lecture de mots nouveaux est source d'erreurs, le déchiffrement est lent.

b) La dyslexie de surface

Le sujet déchiffre bien les mots, dans la mesure où ils sont composés de syllabes régulières. Il n'a pas de difficulté pour associer une graphie à un son. Cela établi, il ne mémorise que peu l'orthographe des mots entiers. Sa lecture est lente, car il procède toujours en décomposant les mots par segments. L'accès au sens est perturbé.

c) La dyslexie mixte

Les deux types de dyslexie sont combinés (phonologique, de surface). Le trouble du langage se manifeste par des difficultés de traitement des sons avec des difficultés à mémoriser des mots entiers.

1.2.4. L'aphasie

Le mot aphasie vient du grec « phasis » (parole) et veut dire « sans parole » c'est-à-dire la personne ne peut plus dire ce qu'elle veut. Elle ne peut plus utiliser de langage.

Aussi, suite à une lésion au cerveau, le sujet n'a plus la capacité de communiquer par le langage, de parler et/ou de comprendre ce qu'il perçoit comme données.

L'aphasie est un trouble du langage auquel s'ajoutent souvent des difficultés de parole; elle entraîne des perturbations autant de l'expression que de la compréhension du langage.

Plusieurs formes du langage peuvent être touchées: la conversation, la lecture, l'écriture, etc.

Souvent le sujet aphasique n'arrive plus à nommer des objets, ne retrouve plus le nom des personnes qu'il connaît; il se peut même qu'il ne puisse répondre clairement par oui ou non.

Les spécialistes du langage (orthophonistes) distinguent entre l'articulation, la parole et le langage :

- Pour le *trouble de l'articulation*, le sujet éprouve des difficultés à prononcer des sons (quelle que soit leur place dans le mot).

- Pour le trouble de la parole, le sujet éprouve des difficultés à combiner les sons pour faire des mots (ajouts, substitutions, altérations, omissions de sons en fonction de leur place dans le mot).
- Pour le trouble de langage, le sujet éprouve des difficultés à choisir ses mots, à les combiner pour construire des phrases ou même à comprendre leur.

L'aphasie est un trouble du langage acquis, elle apparaît chez un individu qui auparavant possédait un langage normal et se distingue, par conséquent, des problèmes pouvant apparaître lors du développement du langage chez l'enfant.

Questions d'analyse

- Qu'est-ce qu'un trouble de langage ?
- Quel est le trouble du langage caractérisé par une difficulté à trouver les mots appropriés pour s'exprimer ?
- Quel est le nom du trouble du langage qui affecte la production et la compréhension du langage ?
- Quel est le terme utilisé pour décrire le trouble du langage qui se manifeste par des difficultés à prononcer certains sons ou à former des mots ?
- Distinguez entre l'aphasie et la dyslexie

Chapitre 5

Le désordre du langage chez l'enfant

1. Troubles dont l'étiologie est connue

Introduction

Le désordre du langage chez l'enfant peut être d'origine diverses : malformative, lésionnelle ou fonctionnelle. Leur pathogénie (examen du mécanisme par lequel les causes morbides déterminent les maladies) est toujours complexe. La désorganisation dépasse souvent le champ du langage et l'on peut parler de personnalités mal-parlantes. D'autres fois, les désordres du langage ne sont que l'expression d'une personnalité perturbée. Parfois certains états déficitaires peuvent se manifester par une symptomatologie autre telle la dysorthographe, souvent liée à une dyslexie.

1.1 Les troubles de l'articulation

Ils sont d'origines divers (déficit anatomique, sensoriel, moteur ou fonctionnel), se caractérisent par le fait que les phonèmes sont déformés, remplacés ou supprimés. Les consonnes et les voyelles peuvent être touchées selon le point d'articulation perturbé. Des troubles perceptifs auditifs peuvent aussi entraîner une mauvaise discrimination des caractéristiques propres à chaque phonème et entraver l'articulation. Plutôt que de troubles d'articulation ou phonétique, on devrait parler dans ce cas des troubles phonémiques ou phonématiques (phonèmes d'une langue du point de vue de leur classement, de ce qui les oppose entre eux, ainsi que des règles qui président à leur agencement dans la chaîne parlée.) mais si ces distinctions sont relativement faciles chez l'adulte, chez l'enfant, dont le langage est en évolution, elles sont beaucoup plus délicates. Certaines difficultés motrices d'exécution ont pu être liées à un déficit praxique (Fonction permettant l'accomplissement des gestes coordonnés et efficace)

1.2. troubles du langage à la suite d'un déficit de l'audition

D'après Morley, les caractéristiques du trouble du langage peuvent être définies par rapport à la sévérité de l'hypoacousie (Diminution de la capacité à percevoir les sons.) : le déficit auditif est sévère, il n'y a pas ou peu de langage, le déficit auditif est partiel mais étendu et on trouve un retard de langage variable avec articulation déficiente. Pour CL. Launay et al. On trouve, en cas de troubles de l'audition, trois sortes de déficits phonétiques touchant : les consonnes les moins précises, leur labilité dépend de leur faible audibilité (ex : l et r) les consonnes les moins visibles, qui doivent être trouvées par simple contrôle audio-moteur (k et g) en dehors de toute possibilité d'aide visuelle, les consonnes les plus voisines dans l'échelle des sons (confusion de s et z, f et v)

J. C. Lafon insiste sur le fait qu'il ne faut pas seulement attacher une valeur à la notion de seuil auditif, mais aussi aux capacités de filtrage de la parole pour l'enfant sourd « la complexité des problèmes de l'information phonétique déjà au niveau de l'oreille, est liée bien sûr à la structure acoustique, mais également à la signification des messages. »

1.3. troubles du langage par lésions cérébrales évidentes

Les lésions cérébrales étendues peuvent produire en même temps qu'un trouble de communication, un déficit du langage. Dans l'idiotie, le langage est nul, dans les désordres tels que l'imbécillité et la débilité mentale on trouve également une pauvreté de vocabulaire, des désordres de la syntaxe et du récit accompagnés souvent de troubles articulatoires.

M.A. Perlstein distingue 4 formes cliniques : la dysarthrie, secondaire aux atteintes de la motricité et des muscles qui participent à la phonation, qui est la forme la plus fréquente. la dyslalie , désordre fonctionnel primaire qui couvre le retard de parole, le langage « bébé »

ainsi que le bégaiement et qui, est l'indice soit d'un quotidien intellectuel bas, soit d'un trouble de la maturation affectives, l'aphasie dans un sens large du terme, les dysarthries secondaires au déficit auditif.

Tenant compte de l'importance attribué aux aires cérébrales du langage siégeant dans l'hémisphère gauche chez l'adulte, certains chercheurs se sont attachés à faire des études comparatives des désordres du langage d'après la latéralisation hémisphérique lésionnelle. Ainsi ils ont décrit des aphasies congénitales par lésion hémisphérique gauche, mais ces cas sont rares dans la littérature et s'accompagnent souvent par un déficit intellectuel, et il est difficile d'affirmer qu'il n'existe pas de lésions cérébrales ou bien des difficultés d'ordre affectif surajoutées.

On parle d'aphasie de l'enfant lorsqu'il existe une perte de la fonction de langage chez un enfant dont le langage était normalement constitué. S. Freud fait déjà cette distinction dans son étude sur la paralysie cérébrale infantile lorsqu'il distingue : l'aphasie vraie, qu'il définit comme un trouble dans la faculté du langage antérieurement acquis, du retard dans le développement du langage chez l'enfant qui n'a pas encore acquis cette fonction. L'aphasie acquise de l'enfant est considérée dans l'ensemble comme exceptionnelle. Q.F. Branco-Lefèvre et E. Guttmann ont mis en évidence chez l'enfant, des aphasies post-traumatiques ou tumorales dont on pourrait dégager certaines caractéristiques : réduction de l'expression verbale orale mais surtout écrite. Très grande fréquence des troubles de la réalisation du langage, et de la compréhension du langage évolution plutôt favorable lorsque la lésion n'est pas évolutive.

2. troubles d'étiologie diverse et mal définie

2.1 le retard de parole

Il porte fondamentalement sur le signifiant, comme les troubles d'articulation, il se manifeste par des altérations que l'enfant fait subir au matériel phonétique de la langue parlée comme par des approximations phonétiques. Or ces approximations, ces altérations sont bien connues : phénomènes d'assimilation, de dissimilation, intersion, métathèse, suppression de consonne, chute d'une syllabe finale, etc.

2.2 Le retard simple de langage et les dysphasies

Il existe des enfants présentant un retard simple du langage, qui ne consiste qu'en un retard homogène d'apparition du langage, retard parfois familial, souvent considéré comme immaturatif. Lorsqu'il existe un retard affectif, l'articulation et la tonalité sont modifiées elles

gardent un aspect puéril, mais sans distorsion particulière. Les spécialistes ont pu distinguer trois grandes formes cliniques

- L'audimutité à forme dyspraxique dans laquelle le langage est profondément altéré, l'articulation imprécise, les mots déformés, le vocabulaire pauvre et le discours agrammatical, la compréhension du langage relativement normale, le niveau intellectuel au-dessous de l'âge réel mais surtout une très grande dispersion des réussites, la structuration spatiale très altérée, le rythme très profondément perturbé. Chez tous ces enfants l'audition est normale.

- L'audimutité avec troubles prévalents de l'organisation temporelle

Qui se rapproche du précédent, mais ici la possibilité d'abstraction à base de structuration spatiale semblent conservées. Alors que les épreuves de rythme donnent des résultats nuls.

- L'audimutité avec problèmes complexes de perception auditive

Dans laquelle les enfants présentent la plus grande faculté à percevoir dans l'organisation phonémique la valeur sémantique des signaux sonore, leur indifférence aux messages acoustiques peut les faire passer pour des enfants hypo acoustiques ou des enfants autistiques.

3. Les dyslexies et les dysorthographies

L'incapacité d'apprendre à lire, chez un sujet ayant sa capacité intellectuelle requise, est connue depuis très longtemps, mais c'est en 1917 que J. Hinshelwood proposa le terme de dyslexie. Depuis cette époque, on réserve les termes dyslexie et dysorthographie aux cas des enfants de niveau mental moyen pour le moins, ayant suivi normalement leur scolarité et qui ont des résultats très insuffisants par rapport à leur degré scolaire, dans le domaine bien limité de la lecture et de l'orthographe en raison soit d'un blocage des acquisitions soit d'une désorganisation des acquisitions.

Ces types de désordre sont décrits sous des termes divers : dyslexie spécifique, dyslexie d'évolution, et même sous la terminologie ancienne de cécité verbale congénitale. Le plus fréquent est de parler de trouble de l'apprentissage de la lecture. Car on trouve des difficultés lexique d'ordre divers dont quelques unes sont d'origine pédagogique et posent plutôt des problèmes d'éducation que de rééducation.

Du point de vue perceptif, ce sont les facteurs périphériques qui attirent tout d'abord l'attention. Mais il faut dire qu'ils ne sont pas fréquents et ne retardent pas l'apprentissage quand ils existent sauf dans les cas graves. On ne peut pas éliminer d'emblée les troubles oculomoteurs. Dans un important travail sur une étude électro-oculographique, N. Lesèvre a insisté sur l'importance qu'il faut accorder à la dyspraxie oculaire et à la non latéralisation du regard chez les enfants dyslexiques quoique tous les enfants qui ne lisent pas ne souffrent pas

nécessairement de ce trouble et que quelques-uns de ceux qui lisent en soient atteints. On peut se demander si les troubles primitifs de la compréhension de la lecture n'entraînent pas un dérèglement oculomoteur au cours de cet acte, le mouvement pouvant ainsi devenir saccadé, la progression ralentie, et le balayage du champ réduit.

La dysorthographe fait très souvent suite à la dyslexie, mais peut exister chez des enfants n'ayant pas présentés de troubles manifestes de la lecture sinon une dyslexie vite compensée. La dysorthographe a donné lieu à de nombreuses études en particulier S. Borel-Maisonny.

On distingue plusieurs catégories de fautes : fautes de lecture, faute de découpage par non-discrimination des éléments de la phrase, confusion des parties du discours, fautes de syntaxe et de règles, fautes d'usage.

C. Chiland décrit deux types d'enfants dysorthographiques :

- un type dans lequel la dysorthographe ne touche que la première articulation du langage, c'est à dire dans le sens d' A. Martinet , l'articulation en unité douée chacune d'une forme verbale et d'un sens.il s'agit d'enfants intelligents qui commettent des fautes d'usage et de syntaxe avec une méconnaissance plus ou moins complète de la structure grammaticale de la langue.

- un type dans lequel l'enfant dysorthographique défigure le langage sur le plan de la première et la deuxième articulation. Il s'agit d'enfant intelligents chez lesquels on trouve de nombreuses fautes de lecture et de découpage, et qui ne semblent pas avoir automatisé l'acquisition orthographique. ces désordres un retard ou un défaut de parole.

La dysorthographe peut exister chez des enfants de niveau intellectuel médiocre, par absence d'automatisation, et chez les débiles om le retard orthographique va de pair avec les fautes de lecture et parfois avec des troubles de la parole.

C.Chiland insiste sur l'importance d'une parole correcte pour l'acquisition de la lecture et de l'orthographe et relève dans son échantillon nombre un grand nombre d'enfants , issus de familles linguistique non françaises, dont les parents parlent un français incertain du point de vue de la syntaxe.

Tout le monde se trouve d'accord sur l'importance d'une intervention précoce car une rééducation individuelle permettra d'éviter l'ancrage d'une dysorthographe qui va handicaper l'enfant au cours de toute sa scolarité et le gêner même dans sa future vie professionnelle.

Question

Quels sont les troubles du langage qui entravent la compétence langagière de l'enfant

BIBLIOGRAPHIE

AUROUX, S. (1993), *La logique des idées*, Paris.

AUROUX, S. (2006), *Les embarras de l'origine des langues*, Marges Linguistiques 11.

CHOMSKY, N. (1969b), *Le langage et la pensée*, Payot, Paris.

CHOMSKY, N. (1981), *Réflexions sur le langage*, Flammarion, Paris.

CHOMSKY, N. (1985), *Règles et représentations*, Flammarion, Paris.

CHOMSKY, N. (1987), *La nouvelle syntaxe*, Le Seuil, Paris.

DESAGULIER, G. (2005), *Modélisation cognitive de la variation et du changement linguistiques : étude de quelques cas de constructions émergentes en anglais contemporain*, Thèse de l'Université de Bordeaux 3.

DOMINICY, M. (1992), *Le programme scientifique de la grammaire générale*. In Sylvain Auroux (ed.), *Histoire des idées linguistiques*, Mardaga, Liège.

FODOR, J.A. (1986), *La modularité de l'esprit*, Minuit, Paris.

CARON, J. (1989), *Précis de psycholinguistique*, P.U.F, Paris.

NESPOULOUS, J-L. (2004), *Linguistique, pathologie du langage et cognition. Des dysfonctionnements langagiers à la caractérisation de l'architecture fonctionnelle du langage* », in C. Fuchs (éd.) *La linguistique cognitive*, Ophrys, Paris.

NESPOULOUS, J.L. et al, (2005), *La compréhension du langage par le cerveau/esprit humain : du rôle insuffisant de l'aire de Wernicke*. In *Rééducation orthophonique*, N°223.

Vidéos et ouvrages en ligne à consulter :

- <https://books.google.dz/books?id=BK9aCNrBOmAC&printsec=frontcover&dq=les+tro>

- <https://books.google.dz/books?id=qypyu3O5kQcC&pg=PA707&dq=les+trouble>

-

<https://books.google.dz/books?id=7d1khkRsIwsC&printsec=frontcover&dq=les+troubles+du+langag>

<https://books.google.dz/books?id=qypyu3O5kQcC&pg=PA707&dq=les+troubles+du+langage+chez+l%27enfant&hl=fr>

<https://www.youtube.com/watch?v=M3IdCx9kdbM>

<https://www.youtube.com/watch?v=OXCg27LnqY0>

<https://www.planetesante.ch/Magazine/Psycho-et-cerveau/Aphasie/Troubles-du-langage-oral-quand-les-mots-ne-viennent>

